Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 28 SAINT-BONIFACE JEUDI 3 NOVEMBRE 1977

QUAND LE DÉPUTÉ DE PROVENCHER, JAKE EPP, PARLE AUX COMMUNES

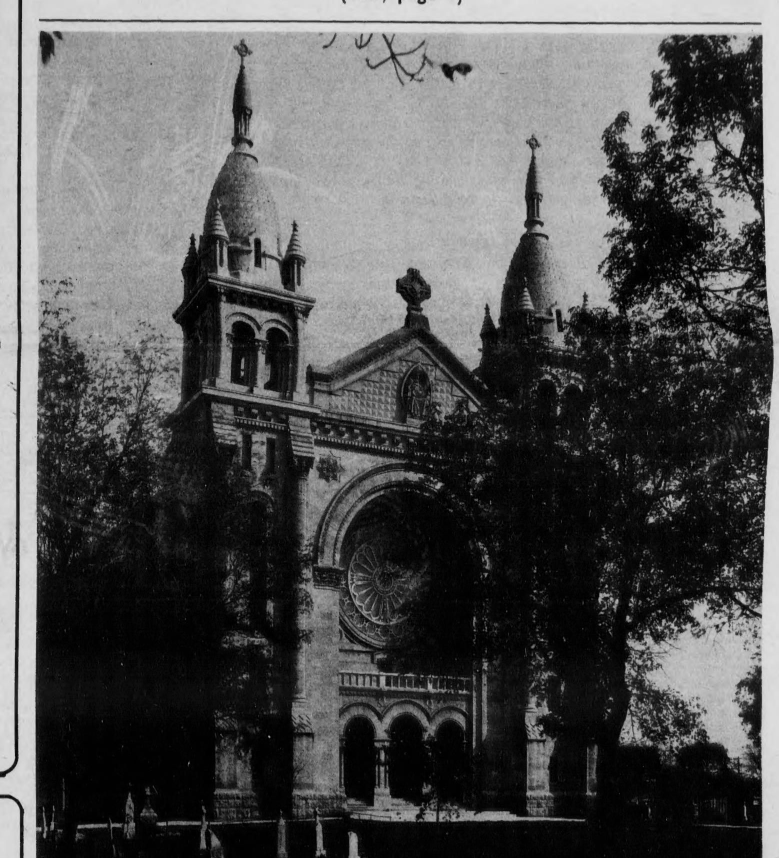
(Voir, page 4)



(Photo Stanké)

Ces enfants de ma vie. Gabrielle Roy dans la plénitude de son art. (Voir page 10).

o



À Saint-Pierre, samedi le 19 novembre, et à Saint-Boniface, en la Cathédrale, dimanche le 20 novembre, LA CHORALE DES INTRÉPIDES offrira un concert avec l'orchestre symphonique de Winnipeg. En première nationale, *La Basilique de Saint-Boniface*, cantate de Marcien Ferland, qui sera le chef invité.

IMPORTANT

Nous prions nos correspondants de ne pas oublier que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi, à 15 heures. Chaque semaine, les pages du journal doivent être prêtes pour l'imprimerie le mardi soir. Il est donc important que les textes, les annonces commerciales, nous parviennent tôt. Dans le cas de pages spéciales, qui demandent un travail particulier, les copies doivent nous parvenir au plus tard le jeudi après-midi. Nous comptons sur la collaboration de tous.

Éditorial

Le long cheminement de La Liberté

Vous ne le croirez pas. Mais c'est vrai. Quelqu'un a porté plainte au conseil d'administration du journal parce qu'une certaine publicité payée apparait dans les colonnes de LA LIBERTÉ au-dessus d'une certaine autre annonce! La partisanerie en est encore à ce point. On se croirait au siècle dernier.

***

En 1971, un organisme fédéral confia à deux jeunes sociologues une étude sur la communauté française du Manitoba. L'enquête fut menée entre les mois de mai et de septembre de cette année-là. Les résultats ne montrèrent rien d'encourageant et cela en fit râler certains. Il y était question, entre autres choses, bien entendu, du journal français du lieu, qui s'appelait alors "La Liberté et Le Patriote". Le tirage de l'hebdomadaire était alors à la baisse, atteignait officiellement moins de quatre mille exemplaires, chiffre que des personnes au fait de la situation nous ont dit être plus du double du tirage réel. Au mois d'août 1971, le quotidien Winnipeg Free Press annonçait que l'hebdomadaire était sur le point de rendre l'âme et qu'un groupe de citoyens influents du milieu tentaient des efforts pour le maintenir en vie.

Il y a de cela un peu plus de six ans. Par l'action, l'appui, d'institutions, d'organismes, d'hommes sérieux, par le dévouement peu ordinaire de personnes éclairées, LA LIBERTÉ ("La Liberté et le Patriote" étant redevenue LA LIBERTÉ), a survécu. Le chemin parcouru depuis l'automne de 1971 a été tortueux, pour dire le moins. Mais qu'importe, chaque semaine, les Canadiens Français du Manitoba ont eu accès à leur journal. Un journal qui a évolué, qui, depuis quelques années, fait sa marque, un journal dont, en hauts lieux, chaque semaine, on attend l'arrivée.

A la salle de rédaction de LA LIBERTÉ, depuis une couple d'années, c'est un défilé continuel de visiteurs, de gens de qualité, qui viennent nous saluer, causer, et, toujours, nous prodiguer leur encouragement. LA LIBERTÉ est aujourd'hui connue, et reconnue, à l'extérieur. Il se passe rarement une semaine sans que des gens de la presse de langue anglaise, par exemple, ne discutent avec nous de problèmes d'actualité. Et chaque semaine, depuis quelque temps, les demandes d'abonnements au journal se font de plus en plus nombreuses. Il faut dire ces choses.

De la critique? Certes, il y en a. Il y en aura toujours, attendu que, selon le vieil adage, il est impossible de plaire à tout le monde et à son père. Bien sûr, il y a et il y aura toujours place à amélioration et nous en sommes conscients. Bien sûr, de même, et on le sait bien, chacun a son "bébé", son "hobby", sa cause chérie, son "bag", comme disent les Anglo-Américains, et, naturellement, et c'est bien humain, voudrait voir le journal, les journaux, tous les journaux, la radio, la télé, épouser sa cause.

LA LIBERTÉ se retrouve, grâce à une nouvelle et excellente administration -Dieu merci! -, et par l'extraordinaire réponse des lecteurs à la campagne d'abonnements de soutien (le "coup de pouce"), en bonne posture financière. Les choses vont bien. Elles iront encore mieux tout à l'heure. Cela nous permettra d'ouvrir nos colonnes à de nouvelles rubriques, d'aborder de nouveaux sujets, et, peut-être, avant longtemps, d'employer les services d'un reporter qui visiterait régulièrement les centres ruraux. D'ici quelques semaines, par exemple, des articles de vulgarisation sur l'éducation, destinés à informer les parents, commenceront à paraître. Des textes pratiques que signera un spécialiste. Le département de sciences politiques du Collège universitaire de Saint - Boniface, d'autre part, se prépare à nous présenter d'ici peu une chronique régulière de renseignements au consommateur. Ainsi de suite.

Longtemps, nous avons tenu le coup. Il semble que nos efforts aient porté fruit. Le personnel de LA LIBERTÉ est peu nombreux et trime dur. Les heures sont longues. Mais la bonne humeur et l'enthousiasme y sont, ne font jamais défaut. Et c'est ici le lieu de souligner le haut degré de compétence de ce petit groupe qui produit le journal. Cela aussi, il faut le dire. La communauté canadienne française du Manitoba a droit de s'enorgueillir de posséder un journal dont le rayonnement dépasse les frontières de la province, un journal qu'elle peut placer à côté de n'importe quel hebdomadaire de langue française sur tout le territoire canadien, et en être fière.

Jean-Jacques Le François

L'opinion des autres

Le Canada à la croisée des chemins

A ce qu'il semble, l'unité nationale tant cherchée depuis que certains éléments du Québec tendent à voler de leurs propres ailes, n'est pas pour demain. Chacun, petit ou grand, y va de son opinion sur les tribunes publiques ajoutant à la confusion générale. Cette confusion, ce durcissement qui apparait de part et d'autre de barricades idéologiques n'augure rien de bon.

A force de vouloir artificiellement une unité difficile à réaliser, il ne faudrait pas aboutir à la haine entre ethnies différentes, entre individus qui pensent différemment.

Ce n'est pas dans un tel climat que les gens pourront se réaliser culturellement et économiquement. Le Québec vivrait-il plus heureux sous un autre régime? C'est la question que doivent se poser tous ses citoyens. Dans une telle perspective, il ne faut pas voir tout en rose, comme si le Paradis sur terre devait nécessairement découler d'un simple changement de constitution. Cela, la vie de tous les jours pourrait cruellement le démentir.

Certains ajustements pourraient toutefois intervenir pour rendre plus harmonieux et plus juste les rapports entre le Canada anglais et le Canada français. Des tentatives tardives, il est vrai, mais réelles, sont actuellement faites pour en arriver à rapprocher les deux communautés, que ce soit au Québec ou à l'extérieur de la province. Cela est le résultat direct de l'élection du gouvernement péquiste, ne nous le cachons pas. Mais sachons en profiter, sans nécessairement briser les liens qui, sous le fédéralisme, unissent tous les Canadiens, certes d'une façon fragile, mais en même temps réelle.

L'important c'est que tous ceux qui vivent au Canada vivent en harmonie en se respectant mutuellement. Que les Néo-Canadiens, les Anglais, Irlandais, Ecossais et les immigrés de tous les pays se rendent compte que les Canadiens français ont un long passé au Canada, qu'ils tiennent à leur culture et à leur langue, qu'ils veulent avoir leur juste part de l'économie et des emplois rémunérateurs, des emplois de cadres, et tout ira déjà mieux. Autrement, ce sera la pagaille, l'incompréhension, l'intolérance qui engendront mille maux sociaux, et dont profiteraient seulement les semeurs de désordre, les mêmes qui ont semé la zizanie dans plusieurs autres pays en exploitant les dissensions locales.

Le parti québécois et le gouvernement René Lévesque ont jusqu'ici beaucoup fait pour promouvoir la cause des Québécois. Ils ont plus fait en tout cas que maints gouvernements antérieurs sous lesquels toute crise de nationalisme a été étouffée. Mais la crise actuelle menace de durer et de se solder par l'autonomie du Québec. Cependant cette sérieuse menace a plus fait bouger le Canada anglais endormi dans le statu quo qu'en toute autre période de notre histoire.

On verra dans les prochains mois, dans les prochaines années, si le Québec pourra obtenir pour luimême et les autres groupes francophones du reste du pays des conditions de vie acceptables, ou bien s'il devra prendre une attitude définitive en assumant son autonomie sous la formule souveraineté - association.

Aux Québécois de réfléchir à tout cela, de peser le pour et le contre, et aux Anglophones de considérer aussi sérieusement le problème. La bonne volonté des éléments les plus valables doit ici jouer à plein.

[*MAURICE HUOT, dans LE BIEN PUBLIC, Trois-Rivières*]

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

RÉDACTION: Rédacteur en chef, Jean-Jacques Le François; Marie-Monèle Abdel-Hadi; journaliste coopérant (à être nommé)

QUALITÉ DE LA LANGUE: Révision des textes et correction des épreuves: Ruhina Dhalla

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Thérèse Tremblay

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

"Connaissance du Québec"

Un projet intitulé "Connaissance internationale" a été élaboré par le Centre culturel franco-manitobain. Quelque trois pays, Etats, ou provinces canadiennes y participeront. L'objet de cette initiative est de faire connaître aux Manitobains ce qui se passe culturellement ailleurs.

La première présentation portera sur le Québec, et cela se passera au cours de la fin de semaine des 25, 26 et 27 novembre, fin de semaine dont le thème sera "Connaissance du Québec". Il y aura des films québécois, un chansonier québécois, des kiosques touristiques, des diapositives, un conférencier, un artisan, une exposition de livres et de disques québécois. Sans compter la bonne cuisine canadienne-française. Une "fondue" québécoise et une danse sont prévues pour le samedi soir. Dimanche soir, concert par un artiste invité et tirage d'un voyage pour deux au Québec, gracieuseté de l'agent de voyage Jean-Pierre Parenty.

Soyez des nôtres au cours de cette fin de semaine qui promet d'être des plus intéressante, dont les détails seront publiés sous peu. Renseignements: Bernice Parent, au 233-8972, poste 38. (Communiqué).



Appui québecois à LA LIBERTÉ

N.D.L.R. - Cela a commencé par une "lettre au Devoir". Un lecteur et ami de LA LIBERTÉ, Monsieur Robert Levacque, de Winnipeg, adressait en effet récemment au quotidien montréalais une lettre dans laquelle il faisait état des luttes de toujours des Canadiens Français du Manitoba pour la sauvegarde de leur culture, montrait LA LIBERTÉ comme "le symbole de la ténacité et du courage d'une race qui ne sait mourir", et mentionnait la campagne d'abonnements de soutien au journal - le "coup de pouce". Nous reproduisons la lettre de Monsieur Levacque à laquelle LE DEVOIR a donné comme titre: "Un S.O.S. du journal La Liberté". Quelques jours à peine après la parution de la lettre, des Québécois adressaient des "coups de pouce" à LA LIBERTÉ, - dont l'un de deux cents dollars - accompagnés de lettres d'encouragement que voici.

En 1738 Pierre La Vérendrye quittait Trois-Rivières pour venir découvrir les Montagnes Rocheuses et fonder Fort Rouge, aujourd'hui Winnipeg. Depuis ce temps le français est parlé dans l'ouest.

En 1870 la colonie de la Rivière Rouge devint la province officiellement bilingue du Manitoba. Cependant les Orangistes ne cessaient d'arriver de l'Ontario et les anglophones constituèrent bientôt la majorité. En 1890 le français était banni de la législature et des tribunaux; seul l'anglais était reconnu comme langue officielle. Les écoles françaises subirent elles aussi le même sort et les immigrants furent intégrés dans l'unique système scolaire anglophone et protestant.

Les francophones catholiques devinrent une minorité persécutée qui étudiait le français en cachette. A cette époque naquit un journal pour servir comme lien de communication et pour défendre les revendications des Franco-Manitobains.

Depuis 1913 **LA LIBERTÉ** informe la communauté francophone du Manitoba et est le symbole de la ténacité et du courage d'une race qui ne sait mourir. Les gros commerçants anglophones ne trouvent guère de fonds dans leurs budgets pour payer des annonces dans **LA LIBERTÉ** car l'inflation fait partout ses ravages. Alors la direction du journal lance chaque année une campagne "coup de pouce" pour aider à défrayer les coûts d'opération. L'année dernière plus de onze mille dollars furent recueillis. Les gens qui croient en une presse libre et francophone dans l'ouest peuvent adresser une contribution à **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4

Robert LEVACQUE
Winnipeg, le 10 octobre 1977

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu le S.O.S. de M. Robert Levacque dans le devoir du 19 octobre et je m'empresse de vous adresser mon humble contribution avec tous mes voeux de succès. Puissiez-vous tenir le coup longtemps encore et prospérer. Bon courage!

Jean Charles Faucher
Montréal

Monsieur,

Suite à votre lettre qui a parue dans le journal "Le Devoir", le 19 octobre 1977, je suis surpris et même étonné des nouvelles que vous nous avez transmises. Je ne puis tolérer le fait que la langue française, si riche et si belle, se soit vue refuser le droit de parole au Manitoba.

Selon Ottawa, il y a deux langues officielles au Canada, l'anglais et le français. Ici, au Québec, nous faisons tranquillement, pas à pas, les démarches qui s'imposent pour la liberté des droits culturels et l'égalité.

Dans vos efforts pour la liberté d'un peuple qui ne sait mourir, je vous envoie cette modeste contribution. C'est peu en regard à votre budget, veuillez considérer le geste plutôt que la contribution. Je vous appuie moralement.

Au journal **"LA LIBERTÉ"** je désire lui rendre un hommage particulier pour les efforts et la tenacité dont il fait preuve pour informer la communauté francophone du Manitoba. Bravo!

Bien à vous,

Claude Rail
Etudiant à l'Université de Sherbrooke

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir pris connaissance par l'entremise du "Devoir" des difficultés dans lesquelles vous vous trouvez, je vous envoie une maigre contribution, effort parmi tant d'autres qu'il faut faire pour rester, malgré la marée anglophone qui nous entoure de toute part, ce que nous sommes c'est à dire français, sur un continent hostile à tout ce qui s'appelle ou se nomme français.

Cependant, malgré l'hostilité que nous subissons de la part des anglais, il faut parfois se frapper la poitrine quand on constate qu'un certain directeur du journal pour ne pas nommer "Le Devoir" à caractère supposément patriotique nous trahit tous les jours dans ses éditoriaux. Ce n'est pas pour rien que notre cher directeur a reçu à plusieurs reprises plusieurs "Honoris Causas" de l'élément anglophone. Ce journal fondé par H. Bourassa, grand patriote, partisan de la cause des Québécois francophones ne remplit plus son rôle depuis que nous avons l'honneur d'avoir comme directeur Claude Ryan.

Je vous encourage à continuer votre oeuvre qui pourra j'espère, surmonter vos nombreuses difficultés. Ici même, dans le quartier Notre Dame de Grâce, vous seriez étonné de lire les insanités dans les deux journaux locaux "The Monitor" et le "Suburban" qui parlent du gouvernement actuel et du peuple français du Québec.

Je crois qu'il faudra toujours lutter, c'est notre lot, mais pour vous, votre tâche doit être énorme, je le conçois, et c'est pourquoi ne vous gênez pas de venir solliciter l'aide des Québécois lorsque des besoins pressants se font sentir.

Une bonne péquiste sympathique

Marguerite Paré
Montréal

Cher Monsieur,

Faisant suite à votre "S.O.S." du journal **LA LIBERTÉ** dans les lettres au Devoir de Montréal, les Directeurs de la Société Saint-Jean Baptiste de Chambly ont accepté à l'unanimité de vous envoyer un chèque de $25.00 pour répondre à votre campagne "coup de pouce".

Nous connaissons les problèmes que subissent les minorités francophones hors du Québec et il nous fait plaisir de leur apporter notre petite contribution tout en espérant que ces minorités nous soient un soutien dans la lutte que nous poursuivons pour notre indépendance et l'usage et la qualité du français dans le Québec.

Nous apprécierions que cette lettre paraisse dans votre journal, si cela vous est possible. Est-ce que ce montant peut couvrir le prix de l'abonnement annuel? Nous aimerions lire votre journal.

Bien à vous.

LA SOCIÉTÉ SAINT JEAN BAPTISTE DE CHAMBLY.
Hyacinthe Auger
Président.

Monsieur,

Je viens de lire dans "Le Devoir" de Montréal votre S.O.S. lancé "aux gens qui croient en une Presse libre et francophone dans l'Ouest". J'en suis un de ceux-là depuis longtemps, et c'est avec cet esprit que je fus, plusieurs années, un abonné à votre journal.

Daignez, cher Monsieur, accepter mon obole ci-jointe, après en avoir retranché le coût d'un abonnement de deux ans à **LA LIBERTÉ**, ainsi que mes souhaits d'une abondante récolte avec votre S.O.S.

Sincèrement vôtre,

Philibert Goulet, ptre
Québec

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à l'appel lancé par Robert Levacque dans l'un des numéros récents du **"Devoir"**, vous trouverez ci-inclus ma modeste contribution qui, je l'espère, contribuera au maintien du journal **"LA LIBERTÉ"**.

Je crois que tous ceux qui forment la grande famille francophone du Canada et de l'Amérique du Nord doivent s'entraider.

Gaétan Rochon
Montréal

Monsieur le Rédacteur,

Votre article dans **"Le Droit"** du 24 octobre m'a intéressé au plus haut point.

Une tante est allée demeurer à Saint-Boniface: Marguerite-Irène Trudel, baptisée à Saint-Prosper de Champlain, née le 10 juin 1845, mariée le 27 novembre 1860 à M. Narcisse Houde. Les enfants: Antoinette, Alvina, Henry, Mathilda, Alfred, Emile, Eva, Rose-Alma, Virginie et quatre autres enfants morts en bas âge. Pourrais-je avoir des nouvelles de leurs descendants? Cela me ferait bien plaisir.

Ci-inclus $2.00 pour votre journal.

Pierre Trudel
petit-fils de Théophile Trudel
Repentigny [Québec]

N.D.L.R.- Nous n'avons pas vu l'édition du quotidien LE DROIT à laquelle notre correspondant se réfère. Nous supposons que Monsieur Robert Levacque a adressé une copie de sa lettre à ce journal.



Le "coup de pouce"

Mme Enna Gobeil	Saint-Pierre-Jolys	Louise St-Arnault	Winnipeg
Léo Laurin	Saint-Boniface	Léo Couture	Saint-Boniface
Henri Létourneau	Saint-Boniface	JM&L Taillefer	Saint-Boniface
Mme Virginie Côté	Saint-Boniface	Christiane Le Goff	Saint-Boniface
Mme Daine Saive	Saint-Pierre-Jolys	N.S. Roy	Dauphin
Mme Joseph-L. Courchaine	Saint-Boniface	Armand Bisson	Saint-Boniface
Vital Boissy	Saint-Boniface	M.. M.-Rose Dagesse	Haywood
Anonyme	Saint-Boniface	M. Joseph Cyr	Saint-Vital
Mme Vital Bertholet	Grande Clairière	M. Henri Aubin	Montréal
Pierre Trudel	Repentigny, P.Q.	M. Paul-Eugène Jobin	Québec
Charline Vautour	Winnipeg	Société Saint-Jean-Baptiste	Ville de Chambly, Québec
Gaétan Rochon	Montréal		
André Bergeron	Montréal		

L'Actualité

Collision, contact

Ceux qui ont peu sommeil ont l'avantage d'entendre, au cours de la nuit, les bulletins de nouvelles que diffusent certaines stations anglaises de la radio privée.

Les nouvelles ne sont pas toujours bonnes, bien entendu. Elles sont souvent mauvaises. On pense à la liste que l'on nous sert, après la fin de semaine, des gens qui ont, au cours du congé, été assaillis, assommés, zigouillés, écrasés, et quoi encore.

Les annonceurs anglophones des stations privées, dont l'anglais n'a généralement rien d'académique, ont pris l'habitude de nous dire, par exemple, que Madame Unetelle est "entrée en collision" avec un camion ou un bus ou même une locomotive. Cela fait un peu étrange, et on est porté à se demander de quel côté sont les dégâts....

Il est vrai que de notre côté de la clôture, on ne professe guère plus de respect pour la langue, et on en entend de belles. Depuis quelques années -pour ne citer que quelques exemples-, avez-vous remarqué que l'on "va porter" et que l'on "délivre" les gens, et -oh! indécence!- on vous "contacte"...

Jean de Lotainville

QUAND LE DÉPUTÉ DE PROVENCHER, M. JAKE EPP, PARLE AUX COMMUNES

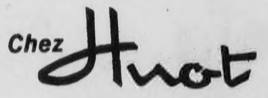
Je tiens à faire bien comprendre à tous les députés qu'en tant que Manitobain, je n'ai pas à m'excuser de ce qui s'est fait au Manitoba, car le Manitoba a toujours eu la réputation d'être une province ethnique, et comme groupes ethniques et citoyens de cette province, nous ne demandons que l'égalité. Nous ne demandons *pas de statut spécial ni de droits spéciaux.*

Nous ne demandons que l'égalité, et il est grand temps que le gouvernement actuel s'en rende compte et annonce que tous les Canadiens sont égaux et qu'il n'y en a pas qui sont plus égaux que d'autres.

Il en va de même d'un référendum ou de tout nouvel organisme relatif à la constitution. Nous ne demandons pas d'accords spéciaux ni de statut spécial pour quiconque ou pour quelque région du Canada.

[Débats des Communes, le mercredi 26 octobre 1977]

L'homme bien s'habille



200, avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

Tél.: 247-3795

EN 1977, LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA NOUS OFFRENT encore PLUS DE CHOIX, DE FLEXIBILITÉ.

DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS

Cette année, les Obligations d'Epargne du Canada vous sont offertes selon deux formules originales: la nouvelle obligation à intérêt régulier et la nouvelle obligation à intérêt composé.

ET TOUJOURS LES MÊMES AVANTAGES

Ces deux nouvelles obligations bénéficient des mêmes avantages qui ont fait des Obligations d'Epargne du Canada l'investissement favori de millions de Canadiens. Elles sont encaissables en tout temps et toujours aussi sûres; elles rapportent bien année après année.

Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada sont datées du 1er novembre 1977 et viendront à échéance dans 9 ans. Elles rapportent 7% d'intérêt la première année et 8.25% chacune des 8 années suivantes pour un rendement annuel moyen à l'échéance de 8.06%.

L'OBLIGATION À INTÉRÊT COMPOSÉ

Si vous désirez faire fructifier vos intérêts, vous préférerez la nouvelle obligation à intérêt composé qui permet de capitaliser l'intérêt. Votre intérêt sera alors automatiquement ré-investi chaque année à un taux annuel garanti de 8.06% et vous sera payé à l'encaissement de votre obligation ou à l'échéance.

Voici comment une obligation à intérêt composé de $100 croitra:

1er nov.	Valeur
1978	$107.00
1979	$115.81
1980	$125.34
1981	$135.63
1982	$146.76
1983	$158.78
1984	$171.77
1985	$185.81
1986	$200.97

Vous pouvez vous procurer vos obligations à intérêt composé au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle. Elles sont offertes en coupures de $100, $300, $500, $1 000 et $5 000.

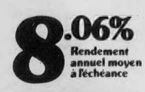
L'OBLIGATION À INTÉRÊT RÉGULIER

Si vous désirez recevoir vos intérêts annuellement, vous apprécierez la nouvelle obligation à intérêt régulier. Elle paie intérêt chaque année, le 1er novembre, par chèque ou par dépôt direct à votre compte de chèques ou d'épargne. Pour profiter des avantages du dépôt direct faites-en la demande à l'achat de vos obligations.

Les obligations à intérêt régulier sont offertes au comptant en coupures de $300, $500, $1 000 et $5 000.

ENCORE PLUS

Comme vous pouvez le voir, les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada ont été conçues pour mieux répondre aux désirs des épargnants et vous offrent cette année ENCORE PLUS de choix et de flexibilité. Elles sont maintenant en vente dans les banques, caisses populaires, institutions financières ou chez les courtiers agréés comme vendeurs jusqu'à une limite totale de $15 000.



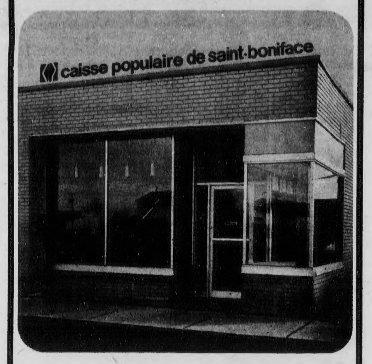
Profitez-en... Encore plus!

LE SERVICE D'UNE SUCCURSALE

EST MAINTENANT OFFERT PAR

La Caisse Populaire de Saint-Boniface

Située au Centre d'Achat Parc Windsor 680, chemin Elizabeth, Saint-Boniface



GRAND TIRAGE
Gagnez $500 comptant

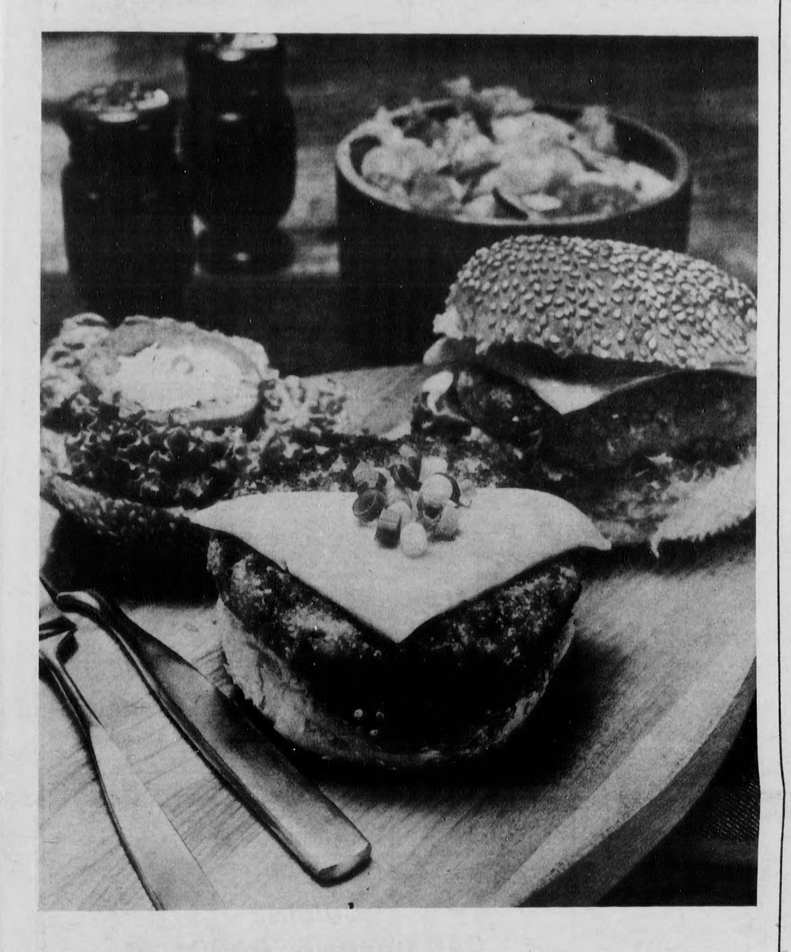
Voici votre chance de gagner $500.00 qui vous aidera à défrayer les dépenses du temps des fêtes. Oui, c'est peut-être à votre tour de gagner. Pour participer au tirage, vous n'avez qu'à devenir membre à la nouvelle succursale de la Caisse populaire de Saint-Boniface, située au Centre commercial du Parc Windsor, au 680, chemin Elizabeth.

Vous recevrez un bon de participation au tirage:

- en devenant membre
- en déposant $25.00 ou plus dans un compte d'épargne jusqu'au 16 décembre, 1977
- en présentant un nouveau membre à la succursale de la Caisse populaire de Saint-Boniface

L'étude Forest, Guénette, comptables agréés au service de la Caisse populaire de Saint-Boniface, est chargée de faire la supervision du tirage qui aura lieu à 5 hrs., vendredi le 16 décembre, 1977.

Du poisson de la Colombie-Britannique , c'est bon!



DE BEAUX GROS "SAUMONBURGERS"... Les petits pains à la graine de sésame sont contents! Leur garniture les change enfin de l'ordinaire; elle est délicieuse et richement protéinée ... elle est au saumon en conserve!

Pour commencer, honneur aux rois du sandwich... les adolescents!

4 GROS "SAUMONBURGERS" À LA MODE DU PACIFIQUE

2 boîtes (7 -3/ 4 oz / 220 g chaque) de saumon de C.B.
½ tasse de fine chapelure
¼ tasse d'oignon haché fin
2 oeufs légèrement battus
¼ tasse de relish
1 cuil. à thé de jus de citron
Sel et poivre au goût
Chapelure fine et sèche pour enrober
2 cuil. à table de beurre ou margarine

Egoutter le saumon et l'écraser, y compris les arêtes. Bien mélanger aux autres ingrédients sauf la chapelure d'enrobage et le beurre. Façonner en 4 petits pâtés ronds. Enrober de chapelure. Fondre le beurre dans la poêle et faire dorer les pâtés 4-5 minutes de chaque côté. Placer dans 4 petits pains ronds et garnir de sauce tartare et laitue. Si désiré, ajouter une tranche de fromage.

Pour continuer, honneur au système métrique:

2 boîtes de (220 g chaque) de saumon de C.B.
125 ml de fine chapelure
50 ml d'oignon haché fin
2 oeufs légèrement battus
50 ml de relish
5 ml de jus de citron
Sel et poivre au goût
Chapelure fine et sèche pour enrober
25 ml de beurre ou margarine

Et pour les "croulants"...

TOURS MONTÉES DU DIMANCHE.. 4 club-sandwichs

Etage No 1

2 boîtes (7 - 3/ 4 oz / 220 g chaque) de saumon de C.B.
¼ tasse de céleri haché

Étage No 2

Laitue
Fines tranches de concombre
Fines tranches de tomate
Sel et poivre au goût
Mayonnaise

Étage No 3

Fromage mozzarella tranché
Oignon vert haché

16 tranches de pain, beurrées

Ecraser le saumon dans son jus. Ajouter sel assaisonné et céleri. Tartiner 4 tranches de pain de cette préparation. Surmonter de 4 autres tranches et continuer les étages comme indiqué, terminant avec 4 tranches de pain. Couper en trois et assujettir avec des cure-dents.

Nouvel atout d'une partie de cartes...

CROQUE-MONSIEUR MINIATURES... 16 bouchées

1 boîte (7 - 3/4 oz / 220 g) de saumon de C.B.
2 cuil. à table de concombre haché
1 cuil. à table d'oignon haché fin
Sel et poivre au goût
Mayonnaise
8 tranches de pain beurré (croûtes enlevées)
1 oeuf, bien battu
½ tasse de liquide (jus du saumon et lait)

Egoutter et émietter le saumon, réservant le jus. Le mélanger avec concombre et oignon. Saler et poivrer. Incorporer juste assez de mayonnaise pour humecter. Tartiner 4 tranches de pain et surmonter de 4 autres tranches. Dans un petit plat, verser l'oeuf et le liquide et tremper les sandwichs dans ce mélange. Faire dorer à la poêle dans un peu d'huile très chaude. Couper chaque sandwich en quartiers. Servir bien chaud.

(suite, page 21)

de ci, de ça...



LA RADIO FRANÇAISE.- La station CKSB, de Radio-Canada, a été la seule, nous dit-on, à affecter une équipe complète à la transmission, de minute en minute, des résultats des élections municipales. L'équipe, nombreuse, et que nous avons vue à l'oeuvre, s'est admirablement acquittée de sa tâche malgré la lenteur, difficile à expliquer, avec laquelle les résultats du scrutin parvenaient aux salles de nouvelles.

*** ***** ***

SOYEZ À L'AISE.- Une jeune femme suggérait l'autre jour aux personnes timides qui doivent faire face à un auditoire: Imaginez-vous que vous avez devant vous un champ... de carottes.

*** ***** ***

MANITOBAIN À L'HONNEUR.- Le docteur Robert Painchaud, professeur au département d'Histoire de l'Université de Winnipeg, vient d'être nommé membre de la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada. Cette commission est intégrée au ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le docteur Painchaud est le seul Manitobain membre de cette commission. Un autre historien manitobain, l'abbé Antoine Deschambault, fut autrefois et durant un certain nombre d'années membre de cet organisme.

*** ***** ***

L'HEURE DE TOMBÉE.- L'heure de tombée, à LA LIBERTE, est le vendredi à 15 heures. C'est une heure à respecter, pour ne pas être désappointé. Nous apprécierions aussi que nos correspondants et annonceurs n'attendent pas l'heure de tombée pour nous apporter leurs communications. Cela faciliterait la tâche déjà lourde de l'équipe de production du journal.

*** ***** ***

ILS DEVRAIENT ACCORDER LEURS VIOLONS.- Il y a quelque temps, le Premier Ministre Trudeau nous disait qu'il nous faudrait trimer plus dur, demander moins, nous serrer la ceinture, et menaçait, si l'on n'était pas sage, de nous *discipliner*. Quelques jours plus tard, son ministre des Finances nous disait de dépenser pour faire marcher les affaires...

*** ***** ***

COMMENT COMBATTRE L'INFLATION.- A la télévision américaine, un marchand d'appareils électriques suggère à la population, dans une annonce commerciale, de combattre l'inflation en achetant une nouvelle télé-couleur...

*** ***** ***

FRANCE-QUÉBEC.- En vue de la visite à Paris du Premier Ministre du Québec, M. René Lévesque, les média français ont délégué à Québec des journalistes. L'un deux, à qui nous avons eu le plaisir de parler, l'autre jour, était Jean Lesieur, qui fut un temps journaliste coopérant français à LA LIBERTE et dont on a gardé un excellent souvenir.

*** ***** ***

LE BEAU TEMPS.- Il fallait voir cette pleine lune, l'autre nuit...

*** ***** ***

FUTUR MAIRE DE WINNIPEG.- Nombreux sont ceux qui voient en M. Robert Bockstael, réélu au conseil de ville aux dernières élections, un futur maire de Winnipeg.

*** ***** ***

ILS ONT CHANTÉ, ILS ONT CHANTÉ.- Durant toute la fin de semaine du Mélo-Mani provincial, au-delà de deux cent personnes ont chanté au Centre culturel. Ils chantaient, ils chantaient, même en allant faire pipi...

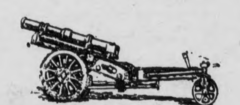
*** ***** ***

IL Y EN A QUI CROIENT CELA.- Il y a des immigrants qui arrivent ici, parlant peu ou pas l'anglais, à qui l'on a dit, dans leur pays d'origine, que le Canada est un pays *bilingue* (français et anglais)...

*** ***** ***

VÉRITÉ.- Dix minutes avant sa mort, il était encore en vie.

*** ***** ***



WILLIAM DAVIS, fils

(suite)

N.D.L.R. - Monsieur Létourneau nous présente une "interprétation" des mémoires de William Davis (voir le numéro du 27 octobre de LA LIBERTÉ, page 3). Le texte original fut rédigé en métis et commençait comme ceci: *"La compagni de la Bé du reson rendu sur la rivière rouge avec bein de la marchandise pour achété les robe de bufflelou et les pau de lop et les pau de renard et les pau de chien de prairi et les pau de foutrau et les pau de loutre et les pau de lopsarvier et les pau de pecan et les pau dorse en defandan au mitise anglais et au mitis canadien dacheté une seul pau de ses poltri..."* etc..

"La Compagnie de la Baie d'Hudson est rendue à la Rivière Rouge. Ils ont beaucoup de marchandises qu'ils vont échanger pour les robes de bison, les peaux de loup, de renard, de chien de prairie (1), de foutreau (vison), de loutre, de loup servier, de pékan et d'ours. Ils défendent aux Métis anglais et aux Métis canadiens d'acheter des fourrures, pas même une seule peau. Si quelqu'un fait le commerce des fourrures malgré les défenses de la Compagnie, ils sera emprisonné, car c'était la loi et ils avaient des soldats pour la mettre en vigueur. La crainte de la loi empêchait les Métis même de faire des marchés ou d'acheter des fourrures entre eux, ou des sauvages. La Compagnie vendait comme elle voulait, et elle payait ce qu'elle voulait car il n'y avait qu'un magasin, celui de la Compagnie. Du fait que le commerce des fourrures était contre la loi, les Métis ont enduré cela longtemps. Ils (les Métis) étaient mal traités. Ils (les Métis employés par la Compagnie) partaient le printemps en barge, dix à douze barges (2), chaque barge ayant six rameurs, en plus du devant et du gouvernail (3), ce qui donnait un équipage de huit hommes par barge. Les rameurs se servaient de rames d'une longueur de neuf pieds et d'une pesanteur de seize livres. A midi ils sarrêtaient le long de la grève pour apprêter leur dîner. Chaque homme avait sa petite chaudière (4) et ils allumaient chacun un petit feu pour faire bouillir l'eau pour faire leur thé. Et leur nourriture était du taureau (pemmican). "Ici, Davis explique la manière de faire le taureau, fait de viande de bison, de la viande maigre, taillée en tranches bien minces et séchée au soleil. Quand la viande était sèche, on creusait un trou dans la terre, de sept à huit pieds de longueur, trois pieds de largeur et d'une profondeur de deux pieds. Ils recouvraient cette "tranchée" de petites perches de bois vert proche à proche (sur la largeur de la tranchée). On allumait un feu dans la tranchée et on déposait la viande sèche sur les perches vertes ou comme écrit Davis, "sur les petits bois pour la faire rotier (rôtir). Ensuite on mettait cette viande sur "l'envers" d'une peau de bison (le poil en dessous) pour la piler bien fine pour la mélanger ensuite avec de la graisse (chaude) pour faire du taureau (5). (Ici Davis retourne à son récit.)

Après avoir pris leur dîner, ils (les hommes) embarquaient dans leurs barges et ils ramaient jusqu'au soir, bien tard, et ils campaient le long du rivage. (Davis ne le dit pas, mais le souper était exactement le même que le dîner.) (6) Chaque homme avait une couverture et son cabon (7) pour son lit. Et ils dormaient jusqu'au petit jour. Là, le guide criait, "Lève! Lève! Lève!" Le guide était L'Espérance et des fois c'était Baptiste Brûlé. Tous les hommes se levaient. Ils allumaient leurs petits feux pour faire leur thé, et ils déjeunaient de la même nourriture - du taureau.

Il y avait certains endroits où il était impossible de passer avec une barge chargée à cause des rapides (les portages). Alors il fallait que les hommes portent la charge sur leur dos. La charge d'un homme était de deux cents livres et chaque homme faisait de quatre à cinq voyages (8) après avoir transporté toutes les pièces à l'autre bout du portage sur leur dos. Pour tenir les pièces sur leur dos, les hommes se servaient de courroies de cuir de seize pieds de long et de quatre pouces de large. Les bouts des courroies mesuraient deux pouces de large. Ils attachaient la première pièce et ils la mettaient sur leur dos, ensuite ils mettaient une autre pièce sur l'autre (attachée elle aussi) et ils trottinaient avec deux pièces sur leur dos, pour voir qui aurait fait sa part le premier. Il y avait des portages d'un quart de mile de long, d'autres d'un demi mile. Le plus long était le portage La Loche, (9) un mile de long.

Rendus au portage La Loche, (ici Davis dit, "Il y avait le port du portage La Loche", peut-être qu'il aurait pu dire le poste du portage La Loche?) ils prenaient (chargeaient) les fourrures qu'il y avait là (ensuite) ils revenaient à la Rivière du Brochet et ensuite ils se rendaient à la mer (Baie d'Hudson). Là ils délivraient leurs peltries, (fourrures), chargeaient les marchandises (pour les postes sur leur chemin) et revenaient à Winnipeg. Ils partaient de Winnipeg au début de juin et ils étaient revenus vers le 15 août, (deux mois et demi). En arrivant ils étaient payés six livres, c'est-à-dire, trente dollars ($30). Rendus au fort à Winnipeg, il y avait le gouverneur et le bourgeois, les commis et les soldats. Ceci a duré pendant quelques années, mais les Métis en sont venu à se fatiguer ("se tanni," "se tanner"). Ils ont parlé au gouverneur. Ils lui ont dit qu'ils voulaient avoir le privilège d'acheter les fourrures et de les revendre avec profit. Les Métis se sont rassemblés et ils ont décidé que le commerce serait libre pour ceux qui voudront faire le commerce des fourrures. Ensuite, ils sont allés voir le gourverneur et ils lui dirent qu'ils voulaient avoir le commerce libre. Le gouverneur en colère leur répondit, "Non, vous n'aurez pour traiteur que la Compagnie!" Et le gourverneur avec ses soldats voulait prendre celui qui avait commencé cette affaire, mais les Métis s'étaient déjà rassemblés à trente-cinq milles à l'est de Winnipeg, endroit appelé La Grenouillère (10). Le gouverneur était là, le 19 juin 1816. Quand le gouverneur fut assez proche pour être entendu des Métis, ceux-ci crièrent, "mon Gouverneur voulez-vous arrêter un moment? On voudrait vous parler!" Le gouverneur, qui était bien fâché, dit à ses soldats de tirer sur les Métis, qui eux étaient tous armés. Alors les Métis ont commencé à tirer "en lachant des cris de joie." Les soldats reculèrent et les Métis avancèrent. Finalement les soldats se sauvèrent, poursuivis par les Métis. Ainsi la bataille finit. Pas un seul Métis fut tué, bien des soldats furent tués. Depuis ce moment le commerce fut libre (11). Les Métis allaient à la mer transportant des marchandises dans des barges. En hiver, ils (les Métis) achetaient des fourrures et ils revenaient au printemps. D'autres allaient à Saint Paul en charettes chargées de fourrures et ils revenaient chargés de marchandises. On commença à construire des magasins. Les premiers à en construire furent McDermott, Drever et Ballantyne (12), et les Métis faisaient la chasse au bison. Ils partaient le 10 ou le 12 de juin et ils revenaient au début du mois d'août. Ici, Davis écrit, "Il faizait un put de pain avec les for a bra.", en voulant dire que entre le début d'août, - leur retour de la course au bison, et quand ils repartaient pour la course (chasse) d'automne, le départ avait lieu au début de septembre, - alors entre le retour de la chasse d'été au début d'août, et le départ pour la chasse d'automne au début de septembre. Il y a un mois alors. Les chasseurs passient ce mois à s'amuser, tirer au poignet, la lutte, la jambette, la boxe, tour de force, etc., etc. Avant de couper la pâte en morceaux d'un pain pour être mis au four, il faut pétrir, étirer, frapper du poing cette pâte, ce que les Canadiens appelaient la boulanger, - alors les Métis disaient qu'ils passaient ce mois entre les deux chasses, à faire du pain avec les forts à bras - il aurait put dire, "faire de la pâte à pain avec les etc., etc.

Dans leurs voyages, les Sioux les guettaient pour les tuer. Une personne qui s'éloignait seule du camp courait un grand danger. Les Sioux essayaient aussi de voler les chevaux des Métis. Mais dans les combats entre Métis et Sioux, ces derniers se faisaient battre. Lors de la bataille des gens de la Prairie du cheval Blanc en 1848 (13), on raconte que les gens de Pembina partirent pour la chasse au bison le 10 juin. Ils virent souvent des Sioux, qui allaient à la découverte. Ces Sioux étaient leur ennemi. Après quelques jours de marche, ils se rencontrèrent avec les gens de la prairie du Cheval Blanc le long du Grand Coteau. Ils campèrent assez proche l'un de l'autre. Davis écrit, "Ils se campa les deux camp proche a proche." Le camp des gens de Pembina était composé de soixante familles ainsi que les gens de la Prairie du Cheval Blanc, Jirore MacDelisle, Jimmi Fransire, Mallaterre (14).

Ici Davis termine son histoire sans aucune explication.

Sources

1) **chien de prairie** - Les peaux de chien de prairies ne sont jamais vendues. Davis veut peut-être dire le petit renard des prairies; latin, vulpes velox; anglais, kit fox.

2) **barges** - bateaux de York, d'après la description des rames et de l'équipage.

3) **gouvernail** - Sur les bateaux de maître, celui qu'on appellait de ce nom se servait d'un aviron beaucoup plus long que les rameurs; tandis que sur les bâteaux de York, on ne se servait pas de rame du tout. Le bateau était équipé d'un gouvernail en bois.

4) **chaudière** - petite chaudière en cuivre - Ces chaudières de différentes grandeurs étaient venues par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

5) **taureau** - Beaucoup de Métis appellaient le pemmican "du taureau", mais actuellement c'était le nom donné au sac dans lequel on le mettait. -sac en peau de bison avec le poil à l'extérieur.

6) Du pemmican trois fois par jour devenait ennuyant, alors ça dépendait du temps de la saison; canards, lièvres, oeufs de poule d'eau apportaient un changement de nourriture.

7) **cabon** - caban, manteau à capuchon, caban en toile cirée portée par les matelots.

8) **de quatre à cinq voyages** - Les voyageurs qui faisaient le trajet de la Rivière Rouge aux grands lacs, portaient des balots ou pièces de quatre-vingt dix livres (90 lbs.) chacune. Certains voyageurs portaient cinq pièces, quatre cent cinquante livres (450 lbs). Beaucoup en portaient trois. Apparement les voyageurs qui faisaient le trajet à la Baie d'Hudson portaient des balots ou pièces beaucoup plus lourdes.

9) **Portage La Loche** - poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson - poste bien occupé pendant bien des années - Le poste désservait un territoire immense; fourrures venant de la Rivière Rouge, des forts de l'Assiniboine, de la Saskatchewan; de l'ouest, la Rivière la paix, des Forts McLeod et St.James etc., etc.; du nord, du grand Lac de l'ours, de la rivière Coppermine, du grand Lac des Esclaves; du sud, Edmonton, Athabaska, Lac la Biche et la Rivière Saskatchewan du Nord. Robes de bison et pemmican venaient de l'extrême sud et les mêmes bateaux revenaient de la Baie d'Hudson chargés de marchandises. Entre le Portage la Loche et le Lac Winnipeg il n'avait pas moins de trente-six portages, un long voyage. Le Père Petitot écrivait en 1875, *En partant de Saint-Boniface, Manitoba, à la fin du mois de mai, on arrivait au Lac Athabaska à la fin du mois d'août.* Le père mentionne que la distance entre Saint-Boniface et le Portage la Loche est de deux milles cent vingt-cinq (2,125) kilomètres. E. Petitot, de Carleton House au Fort Pitt, Bulletin Société Neuchâteloise de géographie, Neuchâtel, 1899.

10) **la Grenouillère** - ... à trente-cinq milles à l'est de Winnipeg. Davis exagère.- peut-être de trois, quatre milles au nord du coin de la rue Main et de l'avenue du Portage. La bataille eut lieu en 1816.

11) **Depuis ce moment le commerce fut libre.** -Libre pour la Compagnie du Nord-Ouest, mais pour les Métis, ce ne fut seulement que le lendemain du procès de Guillaume Sayer en 1849.

12) Davis les appelle *macdsrmette, draiver, balantton.*

13) 1848 - La bataille du Grand Côteau, le 13 juillet, 1851.

14) Baptiste Malaterre, Jérome McGillis et Whiteford furent les trois éclaireurs Métis faits prisonniers au Grand Côteau par les Sioux vers la fin de la journée du 12 juillet, 1851. Le lendemain les Métis de la Prairie du Cheval Blanc, (Saint-François-Xavier) étaient attaqués par les Sioux. Pendant la bataille, McGillis et Whiteford s'enfuirent et réussirent à rejoindre le camp métis, mais Malaterre, dont le cheval était lent, fut capturé par les Sioux. Battus, les Sioux s'enfuirent. Après la bataille on trouva le corps de Malaterre percé de soixante-sept flèches et de trois balles de carabine. En plus il avait le crâne fracturé.

●

Les assurances: conseil au futur propriétaire

Toute personne qui songe à acheter ou bâtir une maison devrait étudier avec soin divers modes d'assurance qui s'offrent à elle.

Il en existe plusieurs, en effet, pour protéger son investissement. Le premier qui nous vienne à l'esprit est l'assurance-incendie. Si vous avez une maison financée aux termes de la LNH, vous devez souscrire une assurance-incendie au moins égale à la valeur du prêt; par exemple, si votre prêt est de $35,000, votre maison devra être assurée contre les incendies pour $35,000.

En cas d'incendie, le premier créancier hypothécaire aura droit avant tout autre, à l'indemnité prévue par l'assurance et après lui, les détenteurs des autres privilèges enregistrés contre la propriété. Il est donc fortement recommandé de vous protéger par une assurance-incendie qui soit assez élevée pour garantir non seulement l'investissement du prêteur mais aussi le vôtre.

En règle générale, les polices d'assurance-incendie se renouvellent chaque année; vous devez donc prévoir, dans le calcul de vos obligations hypothécaires, un certain montant pour la prime d'assurance-incendie.

En cas d'incendie, vous devez prévenir et le prêteur et la compagnie d'assurance. Ce n'est pas amusant, bien sûr, d'entendre parler de possibilités d'incendie; le meilleur moyen de s'épargner ce fléau consiste à suivre les règles élémentaires de prévention des incendies. Votre compagnie d'assurance ou le service des incendies de votre localité se fera un plaisir de vous fournir toute la documentation voulue sur la question.

L'assurance-incendie est une forme d'assurance, parmi bien d'autres, dont le propriétaire peut profiter.

Il peut se protéger, par exempe, par une assurance dégressive selon laquelle, en cas de mort, le solde de sa dette hypothécaire est entièrement acquitté par l'assureur. Cette assurance est particulièrement intéressante pour les familles qui ont des jeunes enfants; grâce à elle, le chef de famille est assuré qu'advenant sa mort avant le remboursement intégral du prêt hypothécaire, les siens n'auront pas à s'inquiéter du risque de perdre la maison par suite de leur incapacité à faire face aux obligations hypothécaires mensuelles, puisque le solde de la dette hypothécaire sera entièrement acquitté par l'assureur.

Ce genre de protection devient de plus en plus populaire au Canada; nombre de propriétaires trouvent que l'assurance dégressive coûte moins cher que tout autre mode d'assurance-vie.

Une troisième assurance que le propriétaire peut souscrire est l'assurance de responsabilité civile. Elle garantit l'indemnisation des étrangers, des membres de votre famille ou de vos amis, à la suite de blessures corporelles ou de dommages matériels subis par une de ces personnes dans les limites de votre propriété. Cette assurance peut aussi englober les blessures corporelles ou dommages matériels causés par vous ou des membres de votre famille n'importe où sauf dans un accident d'automobile. Certaines compagnies d'assurance offrent une police globale incluant l'assurance-incendie, l'assurance de responsabilité civile et même, parfois, l'assurance contre les meubles volés ou endommagés par le feu, les dommages causés par le vent ou l'eau, etc.

Tout futur propriétaire devrait examiner attentivement tous ces types d'assurance. Le mieux en ce domaine consiste à en discuter avec un bon agent d'assurance; il saura vous recommander un régime d'assurance complet qui convient parfaitement à vos besoins. [*La Société centrale d'hypothèque et de logement*]

MOLIÈRE-GASCON OU LE THÉÂTRE ET LA MÉDECINE AU XXe SIÈCLE

Du 14 au 22 octobre, la Compagnie de théâtre populaire du Québec se produisit au centre culturel franco-manitobain.

Dans une mise en scène pleine de fraîcheur, signée Jean Gascon, les comédiens nous ont fait revivre un théâtre d'il y a trois cents ans et toujours contemporain.

"Le médecin volant" et "Le médecin malgré lui" traitèrent de médecine sur un ton humoristique et imagé. Molière n'avait pas ménagé tous les fats et les sots de la cour. La bourgeoisie de l'époque fut choquée de se voir présenter un miroir vivant de ce qui la caractérisait. Ne pouvant se moquer du roi, Molière choisit un autre personnage d'importance qui pouvait s'enrichir en exploitant ses semblables: le médecin.

En affublant un paysan (Sganarelle) de l'habit et des mots "sacrés" de la médecine, il ne lui restait qu'à créer des situations cocasses. Entre les coups de bâton et les dons pécuniaires généreux, la médecine ignorante se fit exploiteuse, corruptrice et pouvait même faire mourir légalement. Ainsi, Sganarelle demanda de lourds honoraires, trouva le moyen de devenir fourbe au nom de l'argent et se rendra compte qu'il peut prescrire n'importe quoi à n'importe qui, tout en étant obéi.

En passant par le sourire, le plaisir, la détente ou la tension du spectateur, Molière **enseigna** ce que les hommes de lettres du siècle suivant défendront d'un ton plus austère dans leurs écrits. Ils n'atteigneront jamais la rigolade et l'action de la gifle de Molière déversées sur le spectateur.

Avec la mise en scène de Gascon, le rythme de l'action s'accéléra. Dans le tourbillon des activités quotidiennes, présentes dans ces deux pièces de théâtre, les comédiens vinrent de partout, s'enfuirent rapidement et revinrent.

Le texte de Molière qui en lui-même n'est pas la "grosse" farce (comique bouffon quasi-exclusivement) s'anima non seulement par l'action des gestes, mais aussi par ce **va-et-vient quasi - cinématographique** qui donna un sens à la dimension temporelle de la vie et au mot suspense.

Enfin, ici à Saint-Boniface, on aura eu l'occasion de rencontrer une troupe de théâtre qui a fait du bon travail, mais dont les qualités d'expression orale étaient inégales. A un certain moment, on se serait demandé si Pierre Thériault (Sganarelle) ne s'en serait pas mieux tiré avec tous les rôles. Serait-ce dû à des problèmes d'ac oustique de la salle ou à l'état de santé des comédiens? La question reste ouverte.

Renaud Gagnon
*Un spectateur **inégalement** satisfait.*

o

UN RAPPEL

La Fondation Radio Saint-Boniface Inc. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous forme de dons, de cadeaux, de bourses à des associations, à des corporations à des étudiants et à toutes autres personnes ou organismes dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

Toutes personnes, sociétés ou associations désireuses de recevoir un appui financier sont priées de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

LA FONDATION RADIO
SAINT-BONIFACE INC.
case postale 102 - Saint-Boniface
Saint-Boniface [Manitoba]
R2H 3B4

Les demandes reçues jusqu'au 30 novembre seront étudiées par le comité des bourses et jugées selon leurs mérites.

REMERCIEMENTS

Je désire remercier tous les gens du quartier 1 de la division scolaire Rivière-Seine qui ont bien voulu travailler pour me faire élire afin que je puisse les représenter auprès de notre commission scolaire. Je remercie aussi ceux qui m'ont fait confiance en votant pour moi . Je ferai tout en mon pouvoir pour en être digne en représentant aussi objectivement que possible les intérêts de tous les citoyens de notre quartier.

LOUIS-F. LEGAL

DOCUMENTS JURIDIQUES

L'achat d'une maison nécessite habituellement la préparation d'au moins trois documents juridiques: une offre d'achat, le transfert des titres de biens-fonds et l'acceptation, par l'acheteur, de la dette hypothécaire.

L'offre d'achat est une entente écrite par laquelle le propriétaire et l'acheteur s'engagent respectivement à vendre et à acheter une propriété et à respecter les modalités conbenues dans le document. Celles-ci sont habituellement: le prix d'achat, le mode de paiement, la date de ratification de la transaction et la date de prise de possession de la maison. Dans toutes ces démarches, votre notaire verra à protéger vos intérêts.

Le notaire étudiera ensuite les titres de propriété et verra personnellement à vous assurer un titre inconstestable sur le fond de terre.

En ratifiant l'entente, finalement, vous devrez vous engager par écrit à assumer la dette hypothécaire; à moins, évidemment, que vous ne soyez en mesure de payer la maison comptant. (La Société centrale d'hypothèque et de logement).







Des lignes nettes et modernes enveloppant plus de 15 carats de diamants forment ce collier qui a remporté un prix lors du concours Diamonds-International Awards. Signé par le dessinateur canadien Toni Cavelti, ce collier rigide en platine est pavé de plus de 490 petits diamants contrastant avec deux grosses marquises (une de 2.77 carats, l'autre de 1.90 carat) qui se balancent des pointes du collier. M. Cavelti qui a reçu son prix, le troisième qu'il remporte au concours international de création de bijoux, lors d'une réception au Pré Catalan à Paris le 21 octobre.

Gabrielle Roy dans la plénitude de son art

"Ces enfants de ma vie"



(Photo Alain Stanké)

Dernier-né de Gabrielle Roy, *Ces enfants de ma vie*, présenté comme un livre d'histoires d'enfants (la couverture même peut inciter à cette interprétation), risque d'être considéré comme un simple recueil de portraits *charmants* auquel il convient d'accorder l'intérêt respectueux qui sied à *la grande dame de la littérature québécoise*. Mais pour celui qui suit attentivement l'évolution de l'oeuvre de la romancière, ce dernier livre se présente comme l'un de ses textes les plus achevés. Pour moi, à choisir entre le chef-d'oeuvre consacré (*Bonheur d'occasion*) si riche, et ce dernier, si simple d'apparence, c'est ce dernier que je serais tentée de retenir. Car aux qualités humaines et à la richesse d'observation présentes dans le premier s'ajoute encore, dans le dernier, toute l'expérience acquise depuis, qui permet de filtrer les éléments de l'univers encore *réaliste* et parfois *naturaliste* du début, pour aboutir à la stylisation qui fait l'oeuvre d'art. Mais heureusement les livres d'un écrivain ne s'excluent guère mais se complètent.

D'une composition soignée le livre se présente en chapitres indépendants, détachables au besoin (LE DEVOIR en a publié un extrait), courts d'abord puis de plus en plus longs, créant un rythme qui permet de jouer sur un registre d'émotions variées allant du léger au grave, de l'observation amusée à la joie; puis la douleur de la découverte des êtres. Il sera même possible de partager le livre en deux versants, l'un *rose* puis l'autre, plus *noir*, parfois tragique. Ces deux aspects se combattent et s'équilibrent en une tension qui maintient l'intensité du récit. Parlant de ces textes, Réginal Martel dans La Presse les décrits déjà en termes de *morceaux choisis*, sans ironie. Il s'agit en effet de récits d'une coulée limpide, dans la veine heureuse de *La route d'Altamont* et *La rivière sans repos* où le style de l'auteur semble épouser le récit sans effort, tant à force de maîtrise il a su atteindre le naturel. Ici l'art de Gabrielle Roy s'élève au niveau d'un *classique*, tant dans la construction du récit, le choix des *angles de vue*, les dialogues, des descriptions, les *fondus* des fins de nouvelles... Pour ma part, après avoir suivi les subtilités et les contorsions du *Nouveau Roman* et du *Nouveau Nouveau Roman*, j'ai fini par trouver extraordinaire un écrivain qui ose encore *raconter des histoires* bien construites et absolument compréhensibles, en toute innocence.

Loin d'être un livre de bibliothèque rose *Ces enfants de ma vie* fait retrouver la réalité économique et sociale des premières années de la Grande Dépression, dure pour tous, plus dure encore pour les immigrants italiens, russes, ukrainiens et autres précairement campés dans ces nouveaux territoires de l'Ouest. Immigrante moi-même, j'ai déjà été sensible à cette dimension particulière des romans de Gabrielle Roy qui a toujours su faire vivre dans son univers des êtres venus de tous les coins de l'horizon et leur apporter une sympathie attentive, les enveloppant de cette compassion qui la caractérise. En ceci nous retrouvons les qualités qui font de la romancière un auteur universel. C'est aussi un plaisir de voir évoquer dans ses romans l'est avec Montréal, son *nord* encore chargé de mythe, la région de Charlevoix, le Grand Nord des Esquimaux et des Indiens, l'Ouest et sa grande plaine, le lac Winnipeg, les petites collines, l'île de la petite poule d'eau... Dans le dernier recueil nous retrouvons de nouveau l'étrange beauté de la plaine évoquée au rythme des quatre saisons de ce pays.

La réalité économique et social, âpre pour l'homme, l'est doublement pour la femme qui est décrite ici comme assumant, outre le travail extérieur ou à domicile, l'entretien de la maison et des enfants, et ce durant les grossesses innombrables et les accouchements douloureux. Certes Gabrielle Roy n'est pas aussi radicalement *féministe* que l'auraient souhaité les femmes d'aujourd'hui, et une lecture *moderne*, dans cette perspective, montre qu'elle associe encore trop exclusivement la femme au rôle de la mère qui occupe la place centrale dans son oeuvre. Mais déjà la mère est, dans cet univers, celle qui travaille pour apporter l'instruction (*La Petite poule d'eau*), et dans le dernier livre, le rôle principal est accordé à la narratrice-institutrice, cette autre vierge-mère, dispensatrice du Savoir, seul moyen de salut dans le contexte, et donc instrument de changement dans la société.

Oeuvre privilégiée, *Ces enfants de ma vie* met en communication les multiples mondes présentés successivement et séparément dans les livres qui ont précédé. En effet, jusqu'ici la critique a pu constater un certain fossé entre les grandes oeuvres à préoccupations sociales (*Bonheur d'occasion*), morales, philosophiques (*Alexandre Chienevert*), esthétiques (*La Montagne secrète*) et les récits à saveur autobiographique (*La Petite poule d'eau*, la *Route d'Altamont, Rue Deschambault*) et les autres récits divers où se manifeste l'intérêt pour les différentes ethnies (*La rivière sans repos, Un jardin au bout du monde*) ou la pure célébration lyrique de la nature et des bêtes (*Cet été qui chantait*). Ici il sera possible de constater que la réalité sociale et économique du monde extérieur fait irruption dans l'univers particulier de la mère et de l'enfance. Réalisme et poésie se conjuguent dans ces pages où au détour des épisodes parfois dramatiques jaillissent souvent des étincelles de beauté: beauté des enfants au sourire si doux, aux yeux encore hantés de rêves, beauté des échanges de regards et des gestes. La dernière nouvelle pourrait se décrire comme un ballet, étrange pas de deux....

Quant à la passion pour l'art, la hantise pour une certaine perfection, elle s'incarne, non plus abstraite comme dans *La Montagne secrète*, mais concrètement dans le personnage de l'institutrice qui cherche à obtenir le meilleur de chacun. Faisant la part du bien et du mal, l'artiste restitue ici êtres et choses dans leur dimension *innoncente*. Je parle ici de l'innoncence du poète telle que le conçoit Giraudoux, pour qui l'innocent est celui qui ne condamne point, pour qui la vie est à la fois mystère et une clarté totale. Et la vision de la vie que nous offre Gabrielle Roy est une vision préservée par la tendresse.

Il ne s'agit pas ici simplement de *bons* sentiments faciles et mièvres. Jusqu'ici les oeuvres de Gabrielle Roy décrivent au contraire la difficulté d'aimer ou l'absence d'amour. *Bonheur d'occasion* n'est-il pas construit sur une aventure de passage, la résignation; *Alexandre Chenevert* montre l'envers de la passion, la *Montagne secrète*, le renoncement au bonheur. Même l'une des dernières nouvelles, *Un jardin au bout du monde*, montre la solitude au seuil de la mort. Or dans le dernier livre apparaît un phénomène qui me paraît nouveau, une plénitude heureuse à la fois dans l'expression et dans la vision, dans ce sentiment de *tendresse qui anime tout le livre*. La dernière, l'une des plus belles n'est-elle pas consacrée à la description de la naissance du premier amour, même avec une certaine dimension érotique? Jusqu'ici Gabrielle Roy se sent surtout à l'aise avec les enfants et c'est surtout avec eux que *l'amour s'exprime en toute liberté. Dans la nouvelle concernant Médéric, aux ascendances peut-être symboliques, partagé entre l'amour de la nature et la liberté hérité de la mère sauvagesse et les tares léguées par le père civilisé, nous assistons à la métamorphose de l'enfant en l'homme ainsi que cette naissance douloureuse à l'âge adulte. Beaucoup plus qu'un simple assemblage de souvenirs touchants, ces enfants constituent les jalons signifiants d'une vie et d'une vision du monde.*

Installée au Canada depuis huit ans, Mme Thuong Vuong Riddick, qui est d'origine vietnamienne, a été professeur de littérature à l'Université de Montréal.

[*dans LE DEVOIR*]







AUX BEAUX DIMANCHES
CETTE SEMAINE

Yuichiro Miura



Les Arrivants



Les Ballets Harkness



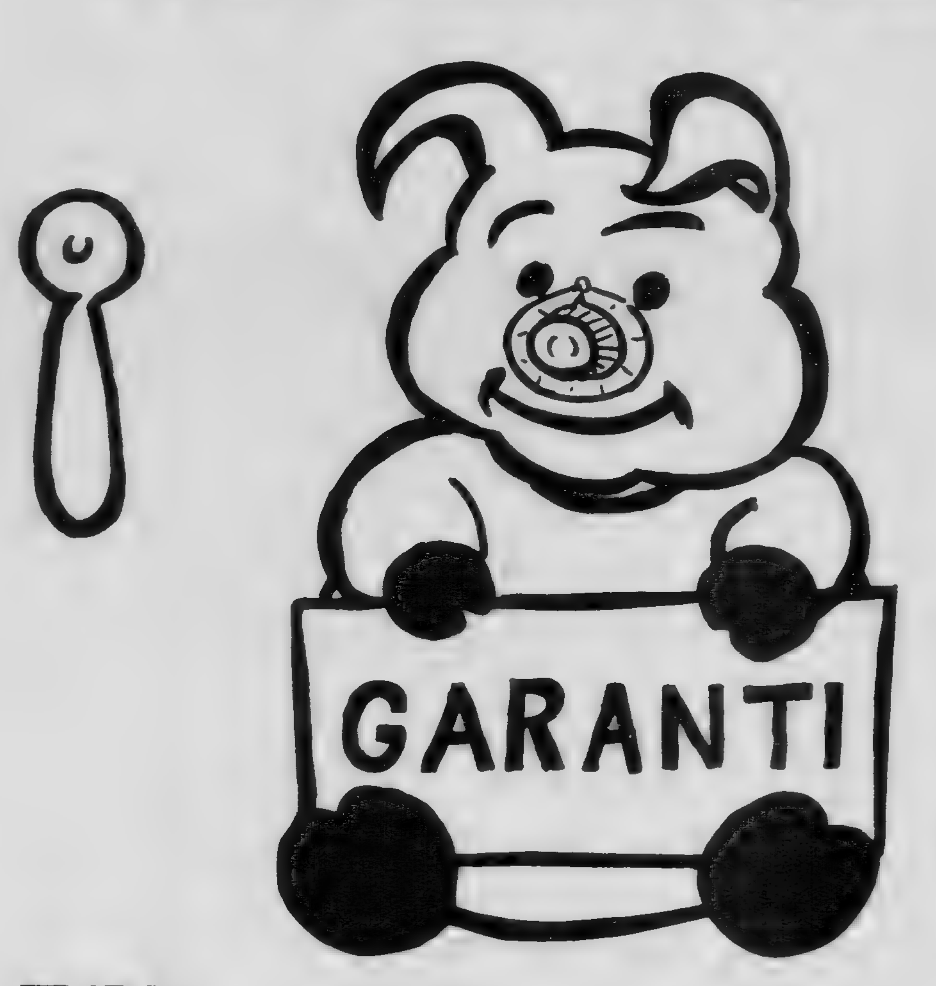
Le skieur de l'Everest

Percussions for six

PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 4 au 11 novembre.

Épargnes et Dépôts Garantis à 100% A ta Caisse Populaire



LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA

sur vos écrans... À l'affiche...

sur vos écrans... À l'affiche...

À l'affiche... sur vos écrans... À l'affiche...

À l'affiche... sur vos écrans... À l'affiche...

VOUS ET L'INFORMATION

CE SOIR

LUNDI AU VENDREDI

CBWFT 18:00 CANAL 3

10 au CABLE

PIERRE D'AUTEUIL

FRANCOIS RIOPEL

CLAUDE NEON

sur vos écrans... À l'affiche...

sur vos écrans... À l'affiche...

Dimanche à 19h00

HEBDO

sera consacrée aux producteurs de lait, viande et céréales avec le bilan de la politique actuelle des prix, et les changements souhaités.

Cette émission est réalisée à Winnipeg par Martin Cloutier et animée par Maurice Auger.

Cette émission est réalisée à Winnipeg par Martin CLOUTIER et animée par Maurice AUGER.



VOULEZ-VOUS GAGNER?

Il vous suffit d'envoyer chaque semaine autant de cartes postales que vous le souhaiter au:

TRAVAIL À LA CHAÎNE
Maison de Radio-Canada
B.P. 6000
Montréal H3C 3A8



Serge Laprade, anim. du Travail à la Chaine

CKSB — SPÉCIAL — RADIO

CAPTEZ NOS ONDES POSITIVES À

1050 — 1050

AU CADRAN

VOIX ET RYTHMES DU PAYS

offrira le 12 novembre prochain, à 18 heures, la diffusion de "Daniel Lavoie en Concert", qui a été présenté au Centre Culturel Franco-Manitobain en la salle Pauline-Boutal, le 30 septembre dernier. Ce spectacle a été réalisé par Georges Paquin. Ne manquez pas cette heure de récital radiophonique en compagnie de Daniel Lavoie, "un gars de chez-nous", samedi le 12 novembre à compter de 18 heures à l'émission Voix et Rythmes du Pays.

À "PONT DES ARTS"

Vous entendrez dans le cadre d'une série de trois émissions, *d'intérêt strictement manitobain*, intitulée: "La participation financière du Gouvernement Provincial et Municipal dans le domaine des Arts et de la Créativité", la 2e et 3e partie de cette série qui seront diffusées sur nos ondes à compter de 22 heures, les vendredis 4 et 11 novembre prochains, à l'émission PONT DES ARTS. Cette émission a été réalisée par Gabriel Dubé en collaboration avec le Ministère des Affaires Culturelles, le Conseil des Arts de Winnipeg, l'Hôtel de ville ainsi que plusieurs groupes culturels de la province. Il ne faut pas oublier que cette diffusion a été mise en branle par une équipe dynamique au sein de laquelle fourmillaient laborieusement l'animatrice Monique Hébert, la recherchiste Jeannette Fraser, l'interviewer Jean-Guy Roy et le technicien Alain Brunel.

AUX BEAUX DIMANCHES cette semaine

Yuichiro Miura

Descente en ski du sommet du monde

dio-Canada vous présentera, le 6 novembre à 20 h 30, un film documentaire intitulé **le Skieur de l'Everest.**

Ce film illustre l'exploit d'un skieur japonais qui entreprit, en 1970, la descente sur skis d'une des faces du plus haut sommet du monde, le mont Everest. Yuichiro Miura est un skieur olympique de 37 ans qui, après avoir établi de nombreux records de vitesse, a voulu surpasser son exploit du mont Fuji en descendant un mur de glace de quelque 26,000 pieds de longueur.

Ce samouraï des neiges nous conduit à travers crevasses et falaises avec une agilité incroyable. L'image et le texte sont d'une grande éloquence. Le film a d'ailleurs obtenu un Oscar pour la photographie, en 1976, à Hollywood.



«Les Arrivants»

Le premier film, réalisé en Colombie-Britannique par Eric Till, nous décrit le mode de vie des Amérindiens avant l'arrivée des premiers Blancs. Afin de ne rien négliger pour reproduire le plus exactement possible les coutumes, les chants et les danses de ce peuple on a fait appel à la tradition orale encore très vivante dans certaines tribus de l'ouest du pays. Les Tsimshian, par exemple, sont les derniers Indiens à avoir eu des contacts avec les Blancs et leurs traditions sont encore presque intactes. Ce premier épisode des **Arrivants,** qui sera diffusé le dimanche 13 novembre à 20 h 30, nous présentera les cérémonies entourant la prise de pouvoir par un nouveau chef qui doit montrer à cette occasion qu'il est réellement apte à assumer ses responsabilités.

Intitulée **les Arrivants, habitants d'un monde nouveau,** cette vaste fresque historique qui couvre près de deux siècles et demi de l'histoire canadienne, du milieu du XVIIIe siècle à nos jours, montre de quelle façon l'immigration et la colonisation ont façonné et développé le pays.

Un ballet aux mouvements inattendus



Percussions for Six, qui sera proposé aux **Beaux Dimanches** le 6 novembre à 21 h 30, est une très belle étude chorégraphique exécutée par les danseurs du Harkness Ballet de New York sur la nature des divers instruments de musique.

Ces danseurs, en plus d'exécuter avec une rare aisance toutes les figures de la danse classique, peuvent se livrer à des performances «sportives» qui ne manquent jamais d'enthousiasmer à coup sûr tous les publics.

AUX GRANDS FILMS JEUDI À 20h30
LE SECRET, un film de Robert ENRICO
musique d'Ennio MORRICONE

Le Secret



Marlène Jobert — Philippe Noiret — Jean-Louis Trintignant

Ce drame policier raconte l'histoire d'un compagnon indésirable. David est allongé sur le sol d'une cellule, apparemment mort. Lorsqu'un gardien se penche sur lui, David le tue, s'empare des clefs et s'évade.

Dans les Cévennes, le coin solitaire où il espérait se terrer est habité par un couple, Thomas et Julia, qui vivent là, hors du monde. Ils accueillent David, tentant de le rassurer, de le mettre en confiance. David, peu à peu, laisse deviner son secret. Il a connu, par hasard, un secret politique qui doit entraîner sa mort, si les forces qui le poursuivent le rejoignent. Tout lui est matière à soupçon, à panique, du passage d'une auto à celui plus bruyant de soldats en grande manoeuvre. Thomas est pris au jeu du mystère, de l'aventure. Julia, attirée par David, redoute qu'il soit tout simplement le fou échappé d'un asile dont, par le presse...



SAMEDI

5 novembre

9:00 **HEIDI**
9:30 **WICKIE**
10:00 **LA MAISON DE PERSONNE**
10:30 **MONSIEUR ROSEE**
''Le Parapluie''.
11:00 **ES-TU D'ACCORD?**
11:30 **DECLIC**
12:00 **DEBATS PARLEMENTAIRES**
Bilan hebdomadaire des débats à la Chambre des Communes. Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal.: Michel Samson.
13:00 **LES HEROS DU SAMEDI**
Du C.E.N.A. (Centre d'éducation nationale d'athlétisme): la boxe.
14:00 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
15:00 **DEFI**
''L'Armée au féminin''. Qu'est-ce?
15:30 **CINE-JEUNESSE**
Tchiii Tchala, le magicien et Le Calife cigogne.
17:00 **BAGATELLE**
18:00 **POURQUOI?**
Des adolescents racontent leurs voyages. Sujet: la roche en Ardenne, Belgique.
18:30 **TELEJOURNAL**
18:35 **ICI, AILLEURS**
De toronto. Les 34 ans de pouvoir du Parti conservateur en Ontario. Bilan et objectifs. Invités: MM. William Davis, premier ministre de l'Ontario; Andrew Kniewasser, homme d'affaires ontarien; Fernand Guindon et Bert Lawrence, ex-ministres et Don Rumball, économiste et rédacteur adjoint au Financial Post. Entrevues: Gilles-André Gosselin. Réal.: Diane Simard. Prod. délégué: Dominique Molin.
19:00 **LA SOIREE DU HOCKEY**
Du Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens de Montréal. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quindoz et Jacques Primeau.
21:30 **LA FEMME BIONIQUE**
22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.
22:45 **NOUVELLES DU SPORT**
23:00 **POLITIQUE FEDERALE**
Le Nouveau Parti démocratique.
23:10 **CINEMA**
La Bande à Bonnot. Policier réalisé par Philippe Fourastié, avec Bruno Cremer, Jacques Brel et Annie Girardot. En 1911, sous la conduite de Jules Bonnot, des anarchistes attaquent un encaisseur qu'ils abattent. Ils continuent leurs exploits criminels et commettent des meurtres gratuits (Fr.-it. 68).
1:00 **CINE-NUIT**
Meurtre par accident. Film réalisé par Vittorio Sals, avec Rossano Brazzi, Shirley Jones, Micheline Presle et Georgia Moll.

DIMANCHE

6 novembre

9:00 **LES AVENTURES DE OUI-OUI**
Animation et marionnettes. Les aventures d'un petit garçon.
9:30 **LES CONTES DE LA RIVE**
9:45 **L'EGLISE EN PAPIER**
10:00 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
11:00 **SECOND REGARD**
Reportage sur le Congrès national des Charismatiques qui s'est tenu en juin dernier au Stade Olympique de Montréal. Célébration de la messe par 500 célébrants, communion à une foule de 40,000 personnes et discours de l'abbé Michel Quoist sur le thème du congrès: ''Jésus est vivant''.
12:00 **LA SEMAINE VERTE**
Dossier: ''Danger de la production industrielle du porc au Japon''. - Chronique horticole.
13:00 **FOOTBALL CANADIEN**
Du Hamilton Civic Stadium, les Rough Riders d'Ottawa rencontrent les Tigers Cats de Hamilton.
15:30 **A COMMUNIQUER**
16:00 **D'HIER A DEMAIN**
''Le Monde tribal: à travers les frontières''.
17:00 **INITIATION A LA MUSIQUE**
17:30 **CINE-MAGAZINE**
18:00 **LES ECRIVAINS FRANCAIS**
''La Normandie de Flaubert''.
18:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.
18:35 **TELESCOPIE**
19:00 **HEBDO**
Interviews de cultivateurs producteurs de lait, viande et céréales avec bilan de la politique actuelle des prix et changements souhaités par ces derniers.
19:30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Le Skieur de l'Everest. Un Japonais, Yuichiro Miure, a entrepris de descendre sur skis, avec un parachute attaché dans le dos pour ralentir sa vitesse, les pentes vertigineuses du plus haut sommet du monde, l'Everest.
21:30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Percussions for Six. Etude chorégraphique avec les danseurs du Harkness Ballet de New York qui interprètent, avec des figures spatio-temporelles nouvelles, la nature des divers instruments de percussion.
23:00 **CINE-CLUB•**
L'Attente des femmes. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Anita Bjork, Maj-Britt Nilsson et Eva Dahlbeck. Des jeunes femmes qui attendent leurs maris à la campagne se font des confidences sur leurs expériences amoureuse.

LUNDI

7 novembre

9:10 **THE SUNRUNNERS**
9:30 **LES ORALIENS**
9:45 **MON AMI GUIGNOL**
10:00 **UNE FENETRE DANS MA TETE**
10:15 **VIRGINIE**
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11:30 **LAUREL ET HARDI**
12:00 **SESAME**
12:30 **LES COQUELUCHES**
Du Complese Desjardins.
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
''Quatre siècles de peintures de femmes''. Premier inventaire majeur en histoire de l'art, de peintures faites par des femmes au Brooklyn Museum
14:30 **CINEMA•**
L'Ange gardien. Comédie réalisée par Jacques de Casembroot, avec Lucien Baroux, Roger Duchesne, Carlettina et Irène Corday. Un ingénieur et sa femme, chanteuse d'opéra, continuellement séparés par leurs carrières respectives, confient leur fille à son grand-père (Fr. 42).
16:00 **BONINO**
16:30 **MAJOR PLUM POUDING**
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **DANIEL BOONE**
''Secours inattendus''.
20:00 **A CAUSE DE MON ONCLE**
20:30 **LE PONT**
21:00 **TELE-SELECTION**
McCloud: ''Musicalement vôtre''. Drame réalisé par Russ Mayberry, avec Denis Weaver, J.-D. Cannon et Terry Carter. On amène à McCloud un présumé coupable de crime. Mais l'homme est un doux violoniste apparemment inoffensif (USA).
22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **ARSENE LUPIN**
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. ''La Femme aux deux sourires''. L'artiste Ledain et le banquier Lefebvre ne font qu'un seul personnage... Arsène Lupin. Toute cette mise en scène parce qu'un marquis recherche sa fille.
24:05 **CINEMA**
Opération jupons. Comédie réalisée par Blake Edwards, avec Gary Grant, Tony Curtis, Joan O'Brien et Dian Merrill. Un capitaine réussit à remettre son sous-marin en état, grâce à la débrouillardise de son nouveau second. Au cours d'une escale, le bateau doit prendre à son bord une demi-douzaine de femmes soldats. Cette présence féminine complique dangereusement la vie du capitaine (USA 59).

MARDI

8 novembre

9:15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Le Retour de Quenouille''.
9:30 **LES ORALIENS**
''Multicolore''.
9:45 **OUM, LE DAUPHIN BLANC**
10:00 **YOU HOU**
''Le Nez''.
10:15 **AU JARDIN DE PIERROT**
''La Tire''.
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
''La Joaillerie''.
11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11:30 **DOCTEUR SIMON LOCKE**
''Les Deux Dents de la fourche'' (dernière de 2).
12:00 **LE MONDE EN LIBERTE**
''Le Monde sous-marin''.
12:30 **LES COQUELUCHES**
Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
De Québec. Monique Fortier voyage seule. Elle s'est rendue aux Galapagos en avion militaire et a vécu avec des coupeurs de têtes en Equateur.
14:30 **CINEMA**
Qu'est-ce que maman comprend à l'amour? Comédie réalisée par Vincente Minelli, avec Sandra Dee, Rex Harrison, Kay Kendall et John Saxon.
16:00 **BOBINO**
16:30 **PICOTINE**
''La Course au trésor''.
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau.
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
''Diamants sur roue'' (1re de 3).
20:00 **GRAND-PAPA**
20:30 **VEDETTES EN DIRECT**
Invitée: Catherine Lara. Elle interprète: ''Jeux de société'', ''L'Océan'', ''La Hora'' et quelques autres de ses chansons les plus populaires. Réal.: Marcel Brisson.
21:00 **LES AS**
21:30 **TELEMAG**
Magazine d'actualité animé par Pierre Nadeau.
22:30 **TELEJOURNAL**
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **RENCONTRES**
Invité: André Méhat, professeur à la faculté des lettres de Nancy et auteur de ''Comment peut-on être charismatique?'' (dernière de 2). André Méhat raconte son évolution et son adhésion étonnante au mouvement du renouveau charismatique. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 **PROPOS ET CONFIDENCES**
L'éditeur français Robert Laffont se raconte (dernière de 3). Réal.: Jean Faucher.
24:05 **CINEMA**
Elvira Madigan. Drame réalisé par Bo Widerberg, avec Pia Degermark, Thommy Berggren et Lennart Malmen.

MERCREDI

9 novembre

9:15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Coccinelle et Caméléon''.
9:30 **LES ORALIENS**
''Couac au téléphone''.
9:45 **TOPINO**
Les aventures d'un rat musqué
10:00 **LA BOITE A LETTRES**
''La Lettre O''.
10:15 **VIRGINIE**
''Les Martiens''.
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
''Etre parents''.
11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11:30 **LES GRAND-MERES**
''Rose et Joseph Racine''. Après avoir élevé 17 enfants à la ferme, Rose et Joseph Racine rappellent des souvenirs, d'où se dégage une saine philosophie de la vie.
12:00 **MINE-FEE**
''Pootan, l'ourson''.
12:30 **LES COQUELUCHES**
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
''Juste Prix Mode''. Reportage fait à Paris sur les modifications dans les habitudes de choix et d'achat de la Française moyenne. - ''Les Canadianismes et le Petit Robert''.
14:30 **LE TEMPS DE VIVRE**
Avec un groupe de citoyens de Montmagny. M. Proulx fait l'historique du manoir Taché et l'abbé Poitras explique le fonctionnement d'une horloge de bois faite de ses mains.
16:00 **BOBINO**
16:30 **LE GRENIER**
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
20:00 **JAMAIS DEUX DANS TOI**
Valérie Gagné. ''Maison à vendre'' Francine se cherche du travail. Elle consulte les petites annonces. Marie-Josée lui vient en aide. Réal.: Rolland Guay.
20:30 **RETRO-SPEC**
Jeu-questionnaire. L'actualité de l'année 1959.
21:00 **HORS SERIE**
Le Coeur au ventre. Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer. [2e de 6]. Ceretti, resté seul à Paris, gagne péniblement sa vie et paie quand il le peut la pension de la petite Lucie. Philippe Morand et Roger Konacker cherchent à l'aider. Ce dernier va jusqu'à lui céder un combat, mais Ceretti disparaît.
22:00 **CONSOMMATEURS AVERTIS**
Animateur: Simon Durivage.
22:30 **TELEJOURNAL**
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **REFLETS D'UN PAYS**
De Rimouski. Qui sont les habitants de Sept-Iles? Pourquoi les gens vont-ils s'installer à Sept-Iles et comment s'intègrent-ils à la communauté?
24:05 **CINEMA**
L'Alliance. Drame réalisé par Christian de Chalonge, avec Anna Karina et Jean-Claude Carrière.

JEUDI

10 novembre

9:15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Quel désordre''.
9:30 **LES ORALIENS**
''La Fête de la citrouille''.
9:45 **OUM, LE DAUPHIN BLACN**
10:00 **YOU HOU**
''L'Air''.
10:15 **MINUTE MOUMOUTE!**
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
''Oenologie ou connaissance des vins'', avec M. André Bluteau (8e de 13).
11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
Bricolage: la pose de tissus sur les murs (dernière de 2).
11:30 **LES ANIMAUX CHEZ EUX**
''L'Accouplement''.
12:00 **FIFI BRINDACIER**
''Fifi et le spunk''.
12:30 **LES COQUELUCHES**
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Le tissage au Québec.
14:30 **CINEMA**
Tripoli. Aventures réalisées par Will Price, avec John Payne, Maureen O'Hara.
16:00 **BOBINO**
16:30 **GRUJOT ET DELICAT**
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE**
''L'Autarcie''.
19:30 **DU TAC AU TAC**
Comédie d'André Dubois.
20:00 **LE TRAVAIL A LA CHAINE**
20:30 **LES GRANDS FILMS**
Le Secret. Drame réalisé par Robert Enrico, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret et Solange Pradel. Un prisonnier s'enfuit de la section médicale d'une prison, après avoir étranglé son gardien. Il se réfugie dans les Cevennes où il est recueilli par un couple qui fuit le monde. Il leur révèle qu'il est poursuivi parce qu'il a surpris un secret mais qu'on le fait passer pour fou (Fr. 74).
22:30 **TELEJOURNAL**
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **CINEMA**
Remords. Drame réalisé par Don Taylor, avec Susan Hayward, James Stacey et Jennifer Penny. Furieux contre un de ses ouvriers qui avait séduit sa fille, un industriel le rejoint au dixième étage d'un édifice en construction. La discussion est à peine engagée que l'ouvrier fait une chute mortelle. Son patron est inculpé de meutre (USA).
24:30 **CINE-NUIT**
Le Prince et la danseuse. Comédie réalisée et interprétée par Laurence Olivier, avec Marilyn Monroe. En 1911, à la veille du couronnement de Georges V à Londres, un arrogant grand-duc, régent d'une petite principauté des Balkans, décide de tromper son ennui avec une danseuse américaine

VENDREDI

11 novembre

9:15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
''Mémo va chercher de l'aide''
9:30 **LES ORALIENS**
''Le Souper de Francolin''.
9:45 **MON AMI GUIGNOL**
''Le Petit Chaton''.
10:00 **TAM-TAM**
10:15 **VIRGINIE**
''Pêche interdite''.
10:30 **JOUR DU SOUVENIR**
Reportage sur l'anniversaire du Débarquement à Dieppe et entrevues avec des anciens combattants, suivi de la cérémonie traditionnelle au Cénotaphe d'Ottawa. Animateur: Jean Groulx. Réal.: Gilles Thibault.
11:15 **MARCEL PROUST**
Evocation de la vie et de l'oeuvre de l'écrivain français Marcel Proust. Réal.: Edouard Berne.
11:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
''Cardiologie''.
12:00 **SESAME**
12:30 **LES COQUELUCHES**
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Claude Routhier.
14:30 **LES ATELIERS**
La peinture sur toile, avec le docteur Camille Gélinas.
15:30 **LES CHIBOUKIS**
15:45 **MINUTE MOUMOUTE**
16:00 **BOBINO**
16:30 **LE GUTENBERG**
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **MARCUS WELBY**
20:00 **ALLER-RETOUR**
La Normandie.
20:30 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
''Refaire sa vie''. Qu'arrive-t-il après une séparation ou un divorce? Témoinages d'hommes et de femmes.
21:30 **SCENARIO**
''Le Refuge''. Pièce de Gilbert Larocque. Avec Benoit Girard, Harris [2e de 4]. Jérôme annonce à sa femme qu'il s'est fait congédier. Il raconte qu'il a assassiné son patron.
22:00 **SCIENCE-REALITE**
22:30 **TELEJOURNAL**
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **CINEMA**
Vivre pour vivre. Drame écrit et réalisé par Claude Lelouch avec Yves Montand, Annie Girardot et Candice Bergen. Un reporter à la télévision se permet des aventures extra-conjugales que sa femme feint d'ignorer. Il fait un jour la connaissance d'une jeune Américaine qui se montre plus exigeante. Elle rejoint son amant alors qu'il se trouve en voyage à Amsterdam avec sa femme et le force à avouer la vérité à son épouse (Fr.-it. 67).
24:30 **CINE NUIT**
Le fauve est lâché. Drame réalisé par Maurice Labro, avec Lino Ventura, Estella Blain, Frankeur et Nadine Alari.

Une réédition importante

Revivre la révolution américaine

par Daniel Latouche

Publiée pour la première fois en 1949, l'étude de Marcel Trudel sur **La Révolution américaine** n'aurait pas mérité d'être re-publiée si ce n'avait été de deux événements survenus depuis: le bicentenaire de la République américaine et les retrouvailles France-Québec. A vrai dire, il ne s'agit pas tant d'une étude sur la révolution de 1775-1783 que d'une histoire diplomatique du triangle Canada-France-Etats-Unis durant cette même période.

Au moment où un ministre péquiste visite Paris, en compagnie d'ailleurs de l'ancien pdg de la maison Boréal Express qui publie le livre de Trudel et qui est depuis devenu député (Denis Vaugeois), il est presque cocasse de découvrir les raisons pour lesquelles la France a refusé à plusieurs reprises de «reprendre» le Canada et même d'aider les Etats-Unis à le «libérer». Sans trop le vouloir, ce livre d'histoire en est devenu un d'actualité.

Malgré la proclamation de l'Amiral d'Estaing (un ancêtre du président actuel) «aux anciens Français d'Amérique», le gouvernement français de l'époque n'a jamais été très intéressé à se faire «redonner» la Nouvelle-France. A peine la guerre d'indépendance avait-elle débuté que déjà les ministres français s'inquiétaient de la puissance de la future république et de ses visées expansionnistes. D'où la nécessité d'un Canada britannique pour lui opposer une bannière au Nord. Cela ressemble étrangement à certains arguments mis de l'avant deux siècles plus tard par Claude Julien dans son **Le Canada dernière chance de l'Europe**. D'un point de vue français, l'idée est pourtant simple et rien depuis deux siècles n'est venu la modifier: la France a besoin d'un Canada uni pour s'opposer aux Etats-Unis et à l'expansion de sa domination économique. Dans cette optique, un Québec indépendant qu'elle serait obligée d'appuyer, tout au moins moralement, ne peut que compliquer les choses car il ne peut que faciliter l'expansion politique et économique des Etats-Unis.

Reste à savoir si cet argument tient toujours en 1976. Mais dans le cas de 1776, la démonstration méthodique qu'en fait M. Trudel est convaincante. Pas un bout d'archives qui n'ait été consulté, pas une lettre, pas une déclaration qui ne soit mentionnée. On aurait pu s'attendre à un livre ennuyant. C'est tout le contraire. Toutes ces citations, références et dates prennent vie dans une sorte de roman politique digne d'un «SAS et les otages de Beyrouth»

Ce qui ressort de cette suite d'intrigues et de rebondissements, c'est que la France a eu pas moins de six occasions entre 1783 et 1970 pour reprendre le Canada. Si elle ne l'a pas fait, c'est pour la fameuse raison d'Etat. L'objectif premier de la France durant cette période est d'empêcher que se noue une coalition anglo-américaine. Sur ce point le succès fut total et tant la France révolutionnaire que la France impériale purent bénéficier plus tard de la décision américaine de ne pas se joindre au blocus continental.

Certes il s'agit, dans le cas de Trudel, d'une conception traditionnelle de l'Histoire où les grands hommes, les ministres, les discours et les Rois ont préséance sur le prix du pain, les heures de travail et le niveau d'instruction. Pour Trudel, l'Histoire se déroule un peu comme les films de cape et d'épée. Mais qui irait s'en plaindre si le film est bien fait, comme c'est le cas ici. D'ailleurs, il faut bien admettre que ce sont les Canadiens eux-mêmes qui à l'époque ont choisi de ne pas s'impliquer massivement dans l'Histoire. Pas étonnant alors que l'Histoire, même s'il s'agit de «leur» Histoire, se déroule sans eux.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU NICHOLAS DEMETRIOFF, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, directeur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba R2H 0T4 le ou avant le 30 novembre 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour d'octobre 1977.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE LUCY AGNES AUCOIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 13 décembre 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 27e jour d'octobre 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

NÉCROLOGIE

M. HENRI DELORME

Le 16 octobre 1977 est décédé paisiblement à l'hôpital de Sainte-Rose-du-Lac, après quelques semaines d'hospitalisation, M. Henri Delorme, âgé de 63 ans. Il résida à Sainte-Rose toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Berthe; trois fils, Jimmy, Gilbert et Louis, tous à High Prairie, Alberta; quatre filles, Diane (Mme Ingelbeen) de Dugald, Man., Jeannette de Calgary, Valérie (Mme Masson) de High Prairie, Alberta, et Michelle à la maison; cinq petits-enfants; une soeur, Henriette (Mme Henri Desrosiers) de Saint-Boniface.

Les prières furent récitées au salon Funéraire de Sainte-Rose le 17 octobre, et la messe de Requiem fut célébrée par le Père Gérald Labossière en l'église de Sainte-Rose le 18 octobre, à 2 heures. L'enterrement suivit au cimetière paroissial.

REMERCIEMENTS

Grand merci au Père Labossière, au personnel de l'hôpital de Sainte-Rose pour leurs bons soins, aux porteurs, ainsi qu'à tous les parents et amis qui ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes, par leur aide ou de toute autre façon. Un merci aussi à ceux qui ont fait un don au "Gendron Nursing Home".

REMERCIEMENTS

Louisa et Célestin Bohémier et leur famille désirent remercier tous les parents et amis qui ont assisté aux funérailles, ont offert des messes et tributs floraux à l'occasion du décès de Mme Aurélie Baron. Un merci spécial au Père L. Godbout et au Père Isaie Blanchette, à Soeur Jeanne Vermette et Mme Delionnet, ainsi qu'aux dames de la paroisse du Précieux-Sang qui ont préparé le goûter après les funérailles. Tous ces témoignages de sympathie nous aideront à surmonter notre épreuve.



LA VÉRITÉ

Le ciel est mon trône, et la terre mon marchepied. Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur, ou quel sera le lieu de mon repos?
(Actes des Apôtres 7, v. 49).

La Page de Bicolo ...

Eh! dépêche-toi!
Envoie ta recette.....
le concours commence
dès cette semaine.
Bicolo



Concours de Novembre...
Concours de RECETTES!

Pour les grands:

Tu m'envoies ta recette préférée; de gâteau, biscuit, dessert, salade, viande, sandwich ou autre... Quelque chose que tu aimes faire! Les meilleures seront publiées dans ta page.

Tu peux gagner de beaux prix! J'attends ta recette!

Pour les petits:

Dessine-moi un beau gâteau de fête bien décoré.

N'oublie pas de mettre le nombre de chandelles selon ton âge!

Nom ....

Adresse ....

....

Âge................... No. de membre ....

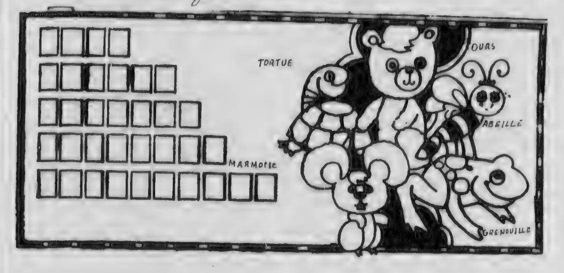


Concours d'automne
Elaine Gauthier, 12 ans
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba



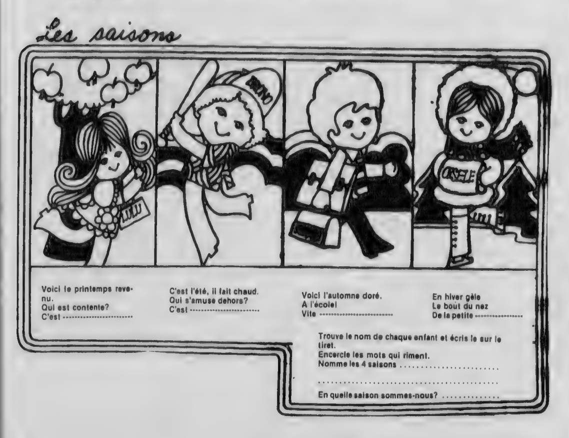


Les animaux qui hibernent



Certains animaux hibernent dès la fin de l'automne. Ecris le nom de chacun dans les cases. Le nombre de cases correspond au nombre de lettres.

Les saisons





MON ÉCOLE

Cher Bicolo,

Mon école se nomme l'école Précieux-Sang. J'ai beaucoup d'amis à cette école. Je suis au grade cinq. Nous jouons souvent au soccer. Nous avons fait un dessin au sujet de l'automne. Nous avons fait plusieurs activités depuis la rentrée des classes. Comme la journée d'accueil était amusante!

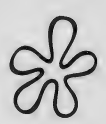
J'ai dix ans.

Ton ami,
Joseph Lagarde,
263 rue Horace,
Saint-Boniface, Man.





4336 Gilles Marchildon, Saint-Norbert
4337 Louis Bergeron, Saint-Boniface
4338 Michelle Arpin, Saint-Pierre-Jolys
4339 Maurice Phaneuf, Sainte-Agathe
4340 Charles Marcoux, Saint-Norbert
4341 Diane DeMaré, Somerset
4342 Geneviève Préfontaine, Saint-Boniface
4343 Murielle Saint-Amant, Saint-Norbert
4344 Louise Sainte-Croix, Saint-George
4345 André Gauthier, Lorette
4346 Yvan Perron, Otterburne
4347 Richard Laplante, Winnipeg
4348 Joanne Fréchette, Saint-Norbert
4349 Rita Boulet, Saint-Norbert
4350 Arlette Ruel, Saint-Norbert
4351 Donald Vigier, Saint-Norbert
4352 Jeannine Robert, Morris
4353 Yolande Dupasquier, Notre-Dame-de-Lourdes
4354 Lisette Marion, Saint-Norbert
4355 Michel Seguier, Winnipeg
4356 Nicole Arpin, Winnipeg





MEMBRE GAGNANT
No 4143 - Denis Desmarais, 7 ans
Dufresne, Manitoba





Concours d'automne

Alice Dacquay, 12 ans
225 Promenade Enfield,
Saint-Boniface, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Grade: ....

agriculture

Sombres perspectives

Louis MOLIN

Lors d'un récent forum organisé à Winnipeg par l'université du Manitoba sur l'alimentation et la commercialisation en agriculture, de nombreux experts ont présenté différentes hypothèses de solution aux présentes difficultés dans l'écoulement des productions agricoles.

Monsieur Robert Jenness du conseil économique du Canada, a présenté un tableau plutôt sombre des possibilités du développement économique canadien à long terme. Selon lui, en faisant digérer l'ordinateur toutes les données que nous avons en main, et en y ajoutant les prévisions les plus fiables d'experts et d'analystes, on obtient des résultats auxquels il est difficile de croire soi-même.

Il est donc prévu d'ici les années 80-85, une diminution de la croissance économique de 2 à 3% par an et un déplacement des industries manufacturières vers l'est asiatique. Aujourd'hui dans cette partie du monde 1,000 millions d'ouvriers jeunes et productifs, sont prêts à inonder nos marchés de leurs produits, ce nombre fabuleux de travailleurs représente toute la force ouvrière de l'Amérique du nord, du Japon et de l'Europe de l'ouest mis ensemble. Les présents problèmes dans l'industrie des textiles ou tout autre secteur ne sont qu'un aperçu de ce que produira l'impact de la puissance ouvrière de l'est asiatique. D'autre part, M. Jenness ne prévoit pas un abaissement de nos standards de vie, mais il faudra cependant se perfectionner dans des secteurs plus sophistiqués de l'industrie et pousser plus avant le développement technologique, pour continuer notre rôle de leader industriel fournissant au monde des spécialistes conseillers. Cet ajustement selon M. Jenness, ne se fera pas sans douleur, et les solutions présentées à long terme ne seront peut-être pas acceptables à court terme pour l'agriculture de demain.

A ce sujet le secrétaire général de l'association canadienne des éleveurs, monsieur Chris Mills, ainsi que monsieur Don Mitchel du comité conseil de la commission canadienne du blé, ont laissé entendre que les solutions proposées par les économistes et les scientifiques, ne tenaient pas suffisament compte des impondérables rencontrés dans la pratique. Selon eux, on ne peut prévoir quels seront les prix des grains et du bétail d'ici plusieurs années et avant de conclure que nous pourrions manquer de nourriture, il faut savoir que le fermier canadien n'attend que l'assurance d'un bénéfice acceptable pour du jour au lendemain doubler sa production.

Après deux jours de probabilités et de suppositions, un des orateurs a finalement apporté quelque chose de positif. Le président de la UGG M. Mac Runciman a en effet rappelé que les Canadiens qui jouissent encore des prix les plus bas au monde pour leur alimentation, devront s'attendre à l'avenir à contribuer plus largement afin d'atténuer les pertes que représentent pour les producteurs les périodes de surplus. D'autre part, les cultivateurs devront se doter de fonds de stabilisation, où un pourcentage de leurs ventes s'accumulera en période de vaches grasses, pour être redistribué à la baisse des prix. Monsieur Runciman voit dans une telle politique, la stabilisation des prix et des produits et fait remarquer qu'il y a une grande différence entre un subside direct qui engendre une surproduction dans certains secteurs, et un plan de stabilisation auquel directement ou indirectement tous les Canadiens contribueront.

Un jardinier qui sabote sa pelouse est un assassin en herbe
(Raymond Devos)

MANITOBA

THE CLEAN ENVIRONMENT COMMISSION

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de **The Clean Environment Act**, une audience publique aura lieu lundi le 7 novembre 1977 à 10:00 a.m. dans la grande salle du conseil de l'édifice no 2, 139, avenue Tuxedo, dans la Cité de Winnipeg, sur l'activité suivante:

Shell Canada Limited C-b-227.3

Case postale 130, Bureau de Postes de Saint-Boniface R2H 3B4, en ce qui a trait à une demande d'amendement, en tout ou en partie, du Décret No 738 et en particulier des clauses 1 (b) et 2 (a) touchant le sulphite d'hydrogène et les limites au bruit; ce, en rapport avec l'opération d'un complexe de raffinerie de pétrole situé sur les lots 1, 2 et 3, Plan 5383, faisant partie de la **Roman Catholic Mission Property**, R. Plan 433, dans la Cité de Winnipeg.

Toute personne que touche ou que pourrait toucher le Décret de la Commission relativement aux restrictions quant à l'opération ci-dessus indiquée, peut se présenter devant la Commission à l'heure, date et endroit ci-dessus indiqués pour y présenter son point de vue, pour ou contre la demande qui est faite.

Toute personne désirant présenter un exposé à la Commission ou se proposant de soumettre à la Commission un exposé par écrit sur l'opération ci-dessus décrite doit en informer la Commission à Case 4, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg R3N 0H6, par écrit ou en téléphonant au 489-4511, poste 192.



La beauté et
la chaleur du castor...



Ce bijou signé par la Canadienne Theresa Lander a remporté un prix lors du dernier concours Diamonds-International Awards. Mme Lander a créé ce large bracelet rigide en or blanc brossé, serti de plus de cinq carats de diamants en pavé; le fermoir est formé d'attaches en or jaune. Mme Lander est l'un des deux gagnants canadiens dont les créations ont été choisies parmi plus de 1,000 participations. Les prix ont été remis lors d'une réception au Pré Catalan à Paris le 21 octobre.

Thé à Saint-Jean-Baptiste

Les enfants d'Angéma et Jean-Baptiste Vermette sont heureux d'inviter leurs parents et amis à un thé qui aura lieu à l'occasion du quarantième anniversaire de leurs parents.

Le thé aura lieu vendredi le 11 novembre de 2 à 5 heures à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

On vous prie de bien vouloir ne pas envoyer de cadeaux.

RÉFLÉCHISSEZ BIEN
AVANT D'AGIR

En décidant d'acheter une maison neuve, la plupart des familles s'engagent dans le plus gros investissement de leur vie. C'est pourquoi il vaut la peine de bien y réfléchir et de bien en peser tous les éléments, afin que l'aventure ne tourne pas au fiasco.

Un des aspects les plus importants à analyser est celui du financement. Non seulement le versement initial devra-t-il être à la mesure de vos moyens, mais surtout vos mensualités hypothécaires et autres dépenses courantes (chauffage, éléctricité, entretien) devront-elles être bien en deçà du montant que vous pouvez affecter à l'achat de la maison.

Une analyse sérieuse de vos possibilités financières par rapport à l'achat d'une maison contribuera grandement à votre bonheur, une fois en possession de votre nouvelle demeure. (La Société centrale d'hypothèque et de logement).

LETTRE

Monsieur le Rédacteur,

Par l'entremise de votre journal, je veux dire un merci bien sincère à tous ceux qui m'ont appuyé et qui ont travaillé à assurer ma réélection. Je n'oublie pas, bien entendu, tous ceux qui m'ont accordé leur vote. Grand merci.

Lorette Ferland

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-ANNE OCCUPE UN NOUVEL ÉDIFICE

Environ deux cent soixante personnes, membres et visiteurs assistaient à l'ouverture des nouveaux locaux de la Caisse populaire de Sainte-Anne. Plusieurs représentants des Caisses populaires environnantes vinrent célébrer avec les membres de la Caisse populaire de Sainte-Anne, cet événement mémorable, pour les membres et pour les environs, car les directeurs et les membres qui ont pris la décision de construire cet édifice, ont fait preuve de confiance en l'avenir, et par le fait même ont fait un grand pas en avant.

La cérémonie débuta à 2h30 p.m. telle que prévue. Le ruban tenu par les deux directeurs actuels M. Joseph Perreault et M. Phillippe Pelletier, fut coupé par le premier gérant de la Caisse populaire de Sainte-Anne, M. Marius Magnan. La cérémonie fut présidée par M. Roland Laurencelle, le président actuel.

Après l'entrée dans l'édifice des visiteurs et membres, le Rev. Père H. Gendron procéda à la Bénédiction de l'édifice. Tour à tour des représentants de différents organisations vinrent souhaiter aux membres et à la direction un grand succès. M. Swaim de la Co-Op Insurance Limitée, offrit une jolie peinture. M. Cyrille Durand, représentant de la centrale des caisses populaires du Manitoba, offrit lui aussi une peinture d'un artiste manitobain. M. Bill Nickels, représentant de la Diebold Safe Co., of Canada, présenta à son tour une magnifique horloge. Mlle Edith Saindon eut la délicatesse d'offrir un beau bouquet de fleurs.

M. André Chaput, préfet du village de Sainte-Anne, félicita les membres pour leurs nouveaux locaux et ajouta qu'ils pouvaient en être fiers. M. Camille Chaput, préfet de municipalité rurale de Sainte-Anne, nous donne un bref aperçu de ce qui s'était passé durant les trente et quelques années de l'histoire de la Caisse populaire. Il leur souhaita bon succès pour l'avenir.

M. Maurice Gauthier, représentant du département du mouvement Co-Op du gouvernement du Manitoba, nous dit que cette étape de vie de la Caisse populaire de Sainte-Anne, lui était particulièrement chère car il avait déjà lui même siégé dans certains comités de la Caisse ici à Sainte-Anne. Il présenta une réplique en miniature de la fameuse "Voiture de la Rivière Rouge". Un grand merci à M. Gauthier pour avoir bien voulu rehausser cette fête par sa présence, et pour son cadeau qui sera pour les membres un souvenir de cette journée.

Revenons un peu en arrière et voyons ce qui s'est produit au cours des années dans le développement de la Caisse populaire de Sainte-Anne, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. C'est après plusieurs mois d'étude qu'un nombre de paroissiens, sous la direction de l'Abbé Couture et de M. Frossais fondèrent la Caisse populaire de Sainte-Anne. Les personnes suivantes auraient signé les documents de la charte: Rév. P. E. de l'Etoile, CSSR; François Mahé; Florian Blanchette; Olivier Tétreault; Florent Girard; Féodore Tougas; Théodore Langill; Stanilas Lagassé; Oram Duguay; Mme Ubald Trudeau; Mme Joseph Cloutier; Mme Alfred Bernier; Laurent A. Tougas; Frédéric Beriault; Hervé Blanchette; A. Dubois; C. Gauthier.

Le 19 août 1939, la Charte fut accordée à la Caisse populaire de Sainte-Anne. L'actif débuta avec la somme de $85.00. Le bureau changea plusieurs fois d'endroit depuis la date de sa fondation jusqu'en 1949, date où Mme Annie Desautel devint gérante pour une durée de quatorze ans. Depuis sa fondation en 1939 jusqu'en 1949, plusieurs gérants se sont succédé: M. Marius Magnan, Mlle E. Bélanger, M. Gilbert Brunette, M. Edouard Magnan, Mme Elianne Arbez et M. Robert Arbez.

De 1949 à 1955 le bureau se trouvait dans une maison privée et c'est à cette date que les membres et les directeurs décidèrent de bâtir le premier bureau connu longtemps sous le nom de NOTRE CAISSE. En 1965, la bâtisse qui datait de seulement dix ans et qui comprenait le logis de la gérante ainsi que le bureau de la caisse s'avérait trop petite. C'est alors que toute la bâtisse fut aménagée en bureau et une voûte fut additionnée à la bâtisse pour répondre aux exigences de la loi.

En 1975 l'actif de la Caisse populaire imposait un nouvel agrandissement et en effet, cela fut discuté à l'assemblée annuelle, et un comité de construction fut nommé pour étudier les possibilitées de bâtir un nouvel édifice. Des démarches furent faites pour trouver un nouveau terrain qui permettrait de bâtir un édifice qui répondrait aux besoins.

En janvier 1977 les projets de terrain et les plans de la bâtisse furent acceptés par les membres à une réunion spéciale. Le terrain est de 75 pieds par 200' et la bâtisse est de 40 pieds par 60 pieds, ce qui laisse un terrain spacieux pour le stationnement.

Pour aider à la planification de la construction, quatre personnes furent nommées: Louis Champagne, Félix Dufresne, J.P. Trudeau, Adrien Lajoie, pour aider les directeurs, M. Roland Laurencelle, M. Louis Desrosiers, Joseph Perreault, Philippe Pelletier et M. Gilbert Dupas. Je voudrais au nom des membres remercier les personnes pour leur dévouement lors des nombreuses réunions.

Je ne voudrais pas oublier de mentionner le comité de crédit, quoique moins impliqué dans la construction, il constitue un cran important dans le rouage de l'organisation, ce comité se composant de M. Ernest Lajoie, M. Marcel Mayer et M. Henri Paillé, je voudrais faire ressortir ici leur constance à assister aux réunions hebdomadaires et le soin qu'ils prennent pour que leurs décisions soient impartiales et pour le bien des membres.

Un autre comité aussi très important composé de M. Georges Moreau et M. Noël Delaurier forme le bureau de surveillance, quoique leurs réunions soient moins nombreuses, constitue un rouage important pour le bon fonctionnement d'une Caisse populaire.

Aussi, il ne faut pas oublier de mentionner les membres du personnel actuel, qui ont fait preuve de dévouement lors du déménagement, et qui ont apporté leurs soins à disposer et replacer les documents dans les nouveaux locaux. Un merci tout spécial à M. Raymond Bédard, Mme Berthe Mourant, Mme Nicole Freynet et Mme Claudette Mayer.

Lucien George, Gér.

à vendre

A LOUER OU A VENDRE - Maison de 3 chambres à coucher située près de la rivière au Rat, ½ mille du village d'Otterburne, environ 30 milles de Winnipeg sur chemin pavé. 2½ acres de terrain allant jusqu'à la rivière. Autobus. Libre immédiatement. Composer 433-7733.
28-992-29 C

A VENDRE - Très belle armoire du début du 19e siècle que j'ai ramenée du Québec. Extérieur fini en pin blanc - intérieur fini en cèdre - Avec miroir oval. $450.00. Composer 256-2678 après 5 heures.
27-985-28 C

PLANTES D'INTERIEUR A VENDRE. Un grand choix à prix abordable: violettes africaines, philodendrons, plantes grimpantes, bégonias, etc.. Pour plus de renseignements, composez le 269-6810.

à louer

A LOUER - Bungalow meublé, 1 chambre à coucher, salle de bains avec douche, cuisine et salon et "dinnette". Libre le 1er novembre. Composer 878-2201 Lorette.
25-971-JNO

A LOUER - Saint-Boniface - Appartement de 3 pièces meublé. Composer 233-1593.
28-991-28 C

A LOUER - BEAU GRAND GARAGE - sur rue De La Morénie. Libre le 1er novembre. $15.00 par mois. Composer 247-4823 de 9h à 4h; 256-8439 le soir et en fin de semaine.
27-986-JNO

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town, House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767.
26-521-JNO

Divers

JEUNE FEMME RESIDANT EN FRANCE désire correspondre avec homme de 40 à 50 ans. S'adresser à: Boîte 903, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
19-903-21 P

ON DEMANDE dame ou demoiselle, 25 à 35 ans, pour partager appartement, 2 chambres à coucher, dans "Town House", à partir du 1er novembre ou après. Composer 452-9803 avant 6 heures; après 7 heures 253-0271.
27-981-28 C

GENS DE CHEZ NOUS!
Appuyez la demande pour un second poste radiophonique à Saint-Boniface, affilié au réseau FM de Radio-Canada. Ecrivez votre lettre ce mois-ci!
24-960-31 P

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 jour ou soir, 197, rue Kitson. 2-289-JNO

LES PRODUITS AMWAY vous intéressent? ou encore, augmentez votre revenu en devenant vous-même représentant? Composer 256-6089.
28-995- JNO

MOYEN RAPIDE ET EFFICACE DE PERDRE DU POIDS et de se sentir beaucoup mieux. Essayez la diète de vitamines et protéines. Pour plus de renseignements, faire parvenir $1.00 à: Boîte 994, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4.
28-994-31 C

FAMILLE DE CINQ A TUXEDO, 3 enfants de 13, 10 et 8 ans, recherche les services à plein temps d'une domestique, parlant l'anglais et qui demeurerait chez employeur. Logement plaisant, confortable et privé, et amplement de temps libre. Composer 889-0792.
28-990-28 C

CHERCHEZ-VOUS UNE OCCASION POUR DESCENDRE AU QUEBEC LA 1ère SEMAINE DE DECEMBRE? Si vous acceptez de conduire, composez 247-6392.
28-989-28 C

LES DAMES DU CLUB RIVER HAVEN SENIORS

vous invitent cordialement à assister à leur thé-bazar et loterie qui aura lieu à la résidence des Soeurs de la Présentation de Marie, 415, avenue River, samedi le 5 novembre 1977, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi.

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Cuisine... (suite)

Une note élégante lors d'un "shower"

ROSACES DU BONHEUR... 21 petits sandwichs roulés

1 boîte (7 - 3/4 oz / 220 g) de saumon de C.B.
4 cuil. à table noix hachées
2 cuil. à table céleri haché
Sel et poivre
1/8 cuil. à thé muscade
2 cuil. à table mayonnaise
7 tranches de pain minces (croûtes enlevées)
Beurre
Olives noires
Tomates miniatures

Emietter le saumon dans son jus. Ajouter noix hachées, céleri, épices et mayonnaise. Bien mélanger. Aplatir le pain au rouleau (1 fois sur chaque tranche). Beurrer puis tartiner avec la préparation au saumon. Rouler et assujettir avec des cure-dents. Placer au réfrigérateur après avoir enveloppé dans une serviette légèrement humide. Couper en trois avant de servir, tenant chaque morceau avec un cure-dent sur lequel on pique une olive et une demi mini-tomate.

L'Association des Conserveries de Saumon de Colombie-Britannique [Jack Ferry & Associés]

Assureurs

Avocats-Notaires

Comptables

Divers

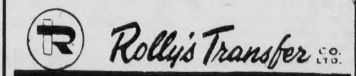
Ferblantiers



Chiropracteurs

Optométristes

Transports





Les *clients* de la garderie du P'tit Bonheur, au C.C.F.M., ont célébré l'Halloween...

Gabrielle Roy

(Photo Stanké)

L'ALLIANCE FRANÇAISE

Le professeur André Bordeaux, fondateur et directeur du département d'anglais de l'Université de Tours, effectue en ce moment une tournée de conférences organisées par L'Alliance Française. Le professeur Bordeaux donnera une conférence au Collège universitaire de Saint-Boniface mercredi le 9 novembre, à 15h30, à la salle 2127. Le professeur traitera des problèmes de traduction dans l'enseignement et dans la littérature. L'entrée est gratuite.

À Louis-Riel

Voici les noms des membres du nouveau comité de parents de L'Institut collégial Louis-Riel pour l'année 1977-1978: Présidente: Mme Jeanne Marion, Vice-présidente: Mme Lillian Roy, Secrétaire: Mme Thérèse Fillion, Trésoriere: Mme Lauriane Audette, Président du comité social: M. Paul Deschênes, Présidente du curriculum: Mme Carol Seburn, Président des relations publiques: M. Ivan Allard. Autres membres: Mme Germaine Benoit, M. Lucien Leclerc, Mme Marguerite De Baets, M. Vianney Gauthier, Mme Patricia Tascona.

MARCHETON

Les collégiens du cours secondaire de Saint-Boniface marcheront 25 km, le 10 novembre, avec ou sans soleil. Pourquoi? C'est le projet de financement des activités parascolaires (culturelles et sportives) pour cette année qu'organise l'Association des Etudiants du Collège Secondaire de Saint-Boniface (A.E.C.S.S.B.)

S.V.P. appuyez les étudiants qui vous demanderont des les commanditer.

Contribuer au marcheton du Collège, c'est participer à l'effort physique des collégiens, c'est encourager leur esprit d'entreprise et d'entraide, c'est partager leur enthousiasme et leur jeunesse.

NORMES

Les Normes de construction résidentielle sont un supplément au Code national du bâtiment publié par les soins du Comité associé sur le Code national du bâtiment, au Conseil national de recherches. La Société centrale d'hypothèques et de logement applique ces normes aux constructions réalisées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. Elles déterminent les exigences minimales touchant les plans, les matériaux et la construction de maisons mises en chantier dans le cadre de la Loi.

La plupart des municipalités ont adopté le Code national du bâtiment comme un minimum pour toute maison construite dans leur territoire. Un règlement municipal le rend obligatoire et les autorités locales n'accordent aucun permis de construction si le Code n'est pas respecté. Certaines municipalités imposent leurs propres normes, plus sévères que celles du Code; elles sont aussi à respecter. Si vous avez l'intention de construire vous-même votre maison, assurez-vous que les plans sont conformes aux normes, en les soumettant aux autorités municipales AVANT la mise en chantier. (La Société centrale d'hypothèque et de logement).

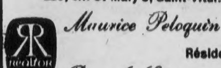
Profitez d'une soirée des plus agréables à la campagne. Venez jouer au

BINGO

TOUS LES LUNDIS SOIRS A 8:00 P.M. AU CENTRE RÉCREATIF DE L'ILE DES CHÊNES



220, ch. St-Mary's, Saint-Vital. Tél.: 284-4911



Résidence: 257-5691

Résidence: 233-7496

BELAIR — **LOTS DONNANT SUR LE LAC**

Propriétés Bel-Air - $15,000 à $18,000. Lots arrières $5,000 à $7,500. Joliment boisés. Endroit très retiré. Eau, électricité, accès à longueur d'année. A 1 heure de voiture de Winnipeg, grand-route 59 nord.

PLAGE ALBERT — **LOTS À VENDRE**

1 ½ mille de la plage White Sand. Joliment boisés. Eau courante, électricité, accès à longueur d'année. 65 milles de Winnipeg, grand-route 59 nord.

B.J. TRAINOR HOLDING LTD.
Victoria Beach, Man.
Tél.: 1-754-2257



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

DUPLEX — **SAINT-BONIFACE**

On demande $42,900. Grand duplex comprenant un logis de 3 chambres à coucher au 2e étage et un logis de 2 chambres à coucher au 1er étage. Près du Chemin Saint-Marie. Revenu de $630.00. Appelez Bob Payment au 233-7963 ou 257-0035

LOTS DE 1½ ACRE- Seulement 6 milles du Périmètre sur grand-route no 9. 21 lots son vendus, il n'en reste que 10. Ces lots ont le téléphone de la ville, le gaz et l'électricité. On demande $20,700. Pour plus de renseignements composer 233-7963.

SAINT-BONIFACE — **IDEALE POUR JEUNES COUPLES**

Trois chambres à coucher, 2 étages, 2 plomberies. Bonne maison de famille pouvant aussi servir comme duplex ou investissement. On demande dans le $20,000 dollars avec paiement comptant bas. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SAINT-VITAL - 1½ étage, en stuc, 3 chambres à coucher. Bonne partie de soubassement. Allée de côté conduisant au garage, lot 45 x 223. Amplement d'espace pour les enfants. On demande dans les $30,000 dollars. Si possible $2,000 comptant. Intéressé? Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

495 DES MEURONS — **DUPLEX**

Logis de 2 et 3 chambres à coucher. Chaque logis possède ses propres facilités de lavage. Un salon de 19.3 x 13.9. Le soubassement comprend une salle de récréation avec bar. 3 plomberies. Bonne hypothèque à assumer à 10%. Louise Fillion 233-7963 ou 233-9299.

387 DESCHAMBAULT - 1½ étage, 4 chambres à coucher, soubassement fini, garage double. Lot 37 x 156.6. Mme Al Forest 284-6458 ou 233-7963.

SAINT-NORBERT — **1135 CH. DES TRAPPISTES**

Lot 77 x 231. 1½ étage, 3 chambres à coucher, soubassement complet, taxes basses. Mme Al Forest 284-6458 ou 233-7963, ou Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

VALLEY GARDENS

Bungalow neuf, 3 chambres à coucher, salon encaissé avec foyer ouvert, tapis mur à mur. Matériaux de 1ère qualité partout, soliveaux en sapin de 2 x 10. Possibilité d'échange. Appelez Bob Payment au 233-7963 ou 257-0035.

SAINT-NORBERT — **LOT 76 x 330**

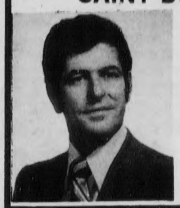
Bungalow de 2 chambres à coucher, cuisine moderne. Cette maison est très solide. Appelez Bob Payment au 233-7963 ou 257-0035.

145 MASSON - "Bi-level" de 3 ans construit sur commande. Comprend 4 chambres à coucher, 2 foyers ouverts, garage au-dessus des dimensions moyennes. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

435 DE LA MORENIE - 1½ étage, 3 chambre à coucher, soubassement fini. Réfrigérateur, poêle, machine à laver et sécheuse, congélateur et piano antique inclus. Garage, et place de stationnement supplémentaire. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

50 HUMBOLDT - 1½ étage, 3 chambres à coucher, soubassement fini, toiture neuve en 1976, garage. Fraises et framboises; bien paysagé. La joie du jardinier. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE



SINCÈRES REMERCIEMENTS

Camille Legal

VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS

NEW YORK LIFE

JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires

Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



SAINT-BONIFACE - $35,500 2 chambres à coucher - Complètement rénovée - Bonne localité. Léo Grouette 257-2363

PARC WINDSOR - 4 chambres à coucher - Nouvellement décorée - Tapis de bonne qualité mur à mur - Possession immédiate - Léo Grouette 257-2363.

SAINT-VITAL

Doit être vendu. Prix réduit au-dessous du prix de remplacement. Grand bugalow, 1,600 pieds carrés. 2 ans. Luxueux. 3 chambres à coucher. Nombreuses commodités supplémentaires. Une vraie aubaine à $79,000. Pour plus amples renseignements appelez Mme Roy 247-9254 ou McKague Sigmar 256-4356.

PARC WINDSOR

Bungalow, 2 chambres à coucher, salle à manger avec buffet, grand salon. Salle de jeux avec foyer et chambre supplémentaire au sous-sol. Près autobus et écoles. Prix: $48,900 seulement. Pour visiter appelez Mme Roy 247-9254 ou McKague Sigmar 256-4356.

MAISON IDEALE POUR JEUNE COUPLE - Maison de 2 chambres à coucher, rénovée, pour $19,900 seulement. Appelez Roland 247-6050 ou 256-4356.

MAISON DE 4 CHAMBRES A COUCHER avec garage, sur lot de 60 pieds. Appelez Roland 247-6050 ou 256-4356.

ILE-DES-CHENES - Maison de 3 chambres à coucher avec soubassement fini. Garage double. Aimerions échanger avec une maison de ville. Appelez Roland 247-6050 ou 256-4356.

PARC WINDSOR $42,900

Jolie maison de 2 chambres à coucher, belle cuisine claire. Une chambre à coucher au 1er étage. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

SAINT-BONIFACE - Maison de 3 chambres à coucher sur grand lot avec garage pour 2 voitures. Soubassement complètement fini. Localité idéale. $32,000 seulement. Pour visiter appelez R. Lejeune 256-8793.

LORETTE - MAN. - Une nouvelle subdivision sous construction. Lots à vendre. Pour plus de renseignements, appelez Paul Godin 247-5497, McKague Sigmar 256-4356.

SAINT-VITAL - EXCLUSIF

Elégant bugalow avec piscine extérieure chauffée. Garage attenant, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine familiale, lave-vaisselle encastré, salle de jeux de rêve avec foyer. Une propriété de luxe sur chemin River. Doit être vendu! Les propriétaires ont acheté ailleurs. Une aubaine à $69,900 seulement. Pour plus de renseignements, appelez Mme Roy 247-9254 ou McKague Sigmar 256-4356.

McKAGUE SIGMAR

AVIS AUX ANNONCEURS

Cette année, comme à l'accoutumée, LA LIBERTÉ publiera, à l'époque de Noël, un cahier spécial. Ce cahier fera partie de l'édition du 15 décembre. Le service des annonces invite les commerçants et hommes d'affaires à se prévaloir de ce cahier pour offrir leurs souhaits à leurs clients. Comme il est impossible à un seul représentant de LA LIBERTÉ de communiquer avec toutes les personnes qui désirent placer une annonce dans cette section spéciale, nous invitons les annonceurs à communiquer avec M. Claude Gagné, service des annonces commerciales, au 247-4823.

RAY'S JANITORIAL SERVICE LIMITED

Nettoyage de tapis par la vapeur, style "Monsieur Steam". Service professionnel à bon marché. Pour obtenir gratuitement une estimation, composez 233-8018.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



NORWOOD - Près Précieux-Sang. Très beau duplex de 12 ans en très bon état. Pourrait aussi servir de maison de famille avec 5 ou 6 chambres à coucher, salle de récréation, 2 salles de bains. Aussi, garage double.

RUE DE LA CATHEDRALE - $39,900 - Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher.

BATIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

PLACE NIAKWA - Beau grand bungalow de 4 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, foyer ouvert, bar avec évier, air conditionné central. Très propre. Garage attenant. Vendeur déménage en Alberta.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE - $23,900 - Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.



SAINT-NORBERT

Bungalow style espagnol, situé sur beau grand lot - 3 chambres à coucher - salle à manger - Entrée encaissée - 3 salles de bains - garage construit sur mesure en très bon état.



PARC WINDSOR- Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 morceaux au soubassement. En très bon état.

RUE RITCHOT - $21,900 - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

RUE RITCHOT - $21,900 - Maison de famille de 2 étages.

ROBERT ARNAL 257-2590 OU 253-2217

ACHETEURS DE BIENS IMMOBILIERS — **$28,000**

Deux propriétés dans une localité idéale à Saint-Boniface, avec 2 maisons sur lot du coin zoné R-4 et situé près de l'hôpital Saint-Boniface. Ne manquez pas cette occasion.

NORWOOD FLATS — **$62,500**

Cette maison est idéale pour famille nombreuse, ou possibilité de revenu car l'étage du haut est loué à $190.00 par mois. Située dans une région superbe, cette maison de 2½ étages comprend un grand salon et salle à manger avec foyer, 5 chambres à coucher, garnitures et portes en chêne, salle de récréation, garage et stationnement pour 3 voitures.

SAINT-PIERRE — **$29,900**

Grande maison de 2 étages très bien entretenue. Située sur un grand lot joliment boisé en plein centre du village.

Mousseau & Mills R3alty
901, ch. St-Mary's, Saint-Vital



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



SAINT-BONIFACE - RUE TREMBLAY - Grande maison de famille avec 5 chambres à coucher. Située sur beau grand lot de 66 x 100. 2 salles de bains complètes. Cave complète. Grand jardin. S.V.P. appelez Claude Fréchette, rés. 257-3962, ou "Pager" 943-8889 code 224, ou Aimé Fillion, rés. 233-0387, ou Danis Realty Ltd. 257-270.

SAINT-BONIFACE - Bungalow moderne avec bon tapis mur à mur - 2 chambres à coucher - et, de l'espace pour faire une salle de récréation à la cave. Appelez Aline Danis, rés.: 253-2102, ou Claude, rés.: 257-3962, ou bureau 257-2570.

A LOUER - Maisons de 2 à 3 chambres à coucher. Entre $225.00 et $290.00 par mois.

RUE SAINTE-CATHERINE - Bungalow de 2 chambres à coucher, cave. Appelez Yvette Pelletier, rés. 233-9207, ou Myrna Hill 257-1695, ou Danis Realty 257-2570.

RUE TRAVERSE - Passez devant le 130, rue Traverse, puis appelez Mme Danis pour visiter cette jolie maison de 2 chambres à coucher. Rés. 253-2102, ou Danis Realty 257-2570.

RUE BLENHEIM - Maison de 2 chambres à coucher, garage et bonne cour - Lot de 38 x 100 - Taxes: $441.00 maximum. Appelez Claude Fréchette, rés. 257-3962, ou Aimé Fillion, rés. 233-0387, ou Danis Realty 257-2570.

NORWOOD- Belle maison de 4 ou 5 chambres à coucher. Immaculée. Cette jolie maison a beaucoup à offrir - Cave complètement finie avec salle de récréation - garage. Possession immédiate si désiré. Communiquez avec Claude Fréchette, rés. 257-3962, ou Yvette Pelletier 233-9207 - Danis Realty 257-2570.

DANIS REALTY N'EST PAS UNE COMPAGNIE ORDINAIRE!

APPELEZ-NOUS ET VOYEZ PAR VOUS-MÊME

La securité au foyer

Il est tout aussi dangereux de s'empoisonner dans la salle de bain que dans la cuisine. La pharmacie familiale devrait être munie d'un loquet de sûreté ou, préférablement, ne contenir aucun produit ou remède dangereux. (Même quelques comprimés d'aspirine suffisent à empoisonner un jeune enfant.)

Dans les provinces où le code de la construction permet la pose d'interrupteurs ou de prises de courant électrique dans la salle de bain, on doit les installer de façon à ne pouvoir les atteindre de la baignoire.

Le fond de la baignoire ne doit pas être glissant: il faut le munir, au besoin, de bandes adhésives antidérapantes ou de tout autre matériel du genre.

Une publication intitulée "Sécurité au foyer", que distribue la Société centrale d'hypothèques et de logement, donne de nombreux conseils pour rendre son logis plus sûr.

Le grand facteur de sécurité, cependant, réside dans l'attitude de chacun. Aucun dispositif de sécurité et aucune documentation sur le sujet ne pourront jamais remplacer le sens des responsabilités, la prudence et le bon sens.

Le vieux proverbe selon lequel "il vaut mieux prévenir que guérir" est tout aussi vrai aujourd'hui qu'autrefois.

[Courtoisie, La Société centrale d'hypothèque et de logement].

Au 106, rue Osborne, une boutique de belles choses, dont la quincaillerie, de la tuile de céramique, des ensembles de salle de bains de style qui rompent avec la tradition. Objets exotiques importés de France, d'Italie, du Mexique, du Brésil... De belles choses exclusives, qu'il faut voir. Chez *Decoware Corp.*